

Licences de *Lettres modernes*  
et *Humanités*  
(deuxième année)

GRAMMAIRE  
Les catégories

cours créé en 2002 / 2003

Danielle Leeman

Professeur de Sciences du langage

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

# Sommaire

Avant-propos .....	5
<b>I. Introduction générale : les principes de l'analyse syntaxique.....</b>	<b>6</b>
1. La syntaxe : définition préliminaire.....	6
1.1. Les constructions : sous-catégorisation et valence.....	7
1.2. Distribution et sélection .....	9
1.3. Constructions, distributions et transformations.....	11
2. Les formes et le sens	14
2.1. Une autre caractérisation formelle : les relations morphologiques.....	15
2.2. Le statut du sens .....	17
Corrigé des exercices	20
<b>II. La définition syntaxique des catégories [I] .....</b>	<b>26</b>
1. La définition syntaxique des classes de lexèmes	26
1.1. Le nom.....	27
1.2. L'adjectif .....	28
1.3. Pronoms et clitiques .....	30
1.4. Le verbe.....	33
1.5. Le déterminant.....	34
1.6. Préposition (conjonction, adverbe) .....	35
1.7. Les complémenteurs.....	37
1.8. Les conjonctions de coordination.....	39

1.9. Les adverbes .....	40
Corrigé des exercices	41
<b>III. La définition syntaxique des catégories [II] .....</b>	<b>47</b>
2. La définition syntaxique des groupes (ou syntagmes)	47
2.1. Le groupe nominal (GN) ou syntagme nominal (SN).....	47
2.2. Le groupe verbal (GV) ou syntagme verbal (SV).....	48
2.3. Le groupe adjectival (GA) ou syntagme adjectival (SA).....	48
2.4. Le groupe adverbial (GAdv) ou syntagme adverbial (SAdv) .....	48
2.5. Le groupe prépositionnel (GP) ou syntagme prépositionnel (SP).....	49
2.6. L'emboîtement des groupes ou syntagmes dans la phrase.....	50
2.7. La cohésion des syntagmes .....	52
3. La définition syntaxique de la phrase	53
3.1. Phrase et type de phrase .....	54
3.2. Phrase et enchâssement .....	56
3.3. Phrase simple... et moins simple .....	57
Corrigé des exercices	59

## Références bibliographiques

## Avant-propos

Ce cours de grammaire pour les Licences de *Lettres modernes* et *Humanités* à Paris Ouest Nanterre La Défense vise à fournir un panorama actualisé des analyses et terminologies contemporaines en ce qui concerne le classement des mots : certaines notions vous sont familières, mais vous découvrirez peut-être une autre manière de les définir ; d'autres seront nouvelles pour vous, et l'on essaie d'en justifier ici la nécessité : la reconsidération des descriptions traditionnelles est toujours argumentée par des raisons syntaxiques – c'est-à-dire par les propriétés des mots, groupes de mots ou phrases, que l'on observe du point de vue formel : leurs place et possibilité éventuelle de déplacement, les constructions qu'ils admettent ou rejettent, leurs relations avec leur contexte.

L'ensemble, prévu pour un cours semestriel (autrement dit pour une douzaine de séances réparties sur trois mois [!]) comporte trois chapitres, d'inégale nouveauté – et donc sans doute d'inégale difficulté pour vous – mais chacun comporte des « exercices » qui vous permettent de réfléchir par vous-mêmes et de commencer à intégrer activement les modes de raisonnement adoptés (les corrigés sont donnés à la fin de chaque leçon).

Une première partie établit les bases de l'observation et du raisonnement sur ces observations que nous allons mener par la suite, et introduit quelques termes couramment employés à l'heure actuelle en grammaire – mais que vous n'avez peut-être pas encore rencontrés. Ensuite, deux chapitres sont consacrés à la définition syntaxique des catégories – ou classes de mots (les grammaires traditionnelles parlaient de « parties du discours ») : le verbe, le pronom, la préposition, le nom, etc. Vous verrez ici un premier réarrangement des classifications, et donc des terminologies, classiquement présentées dans les grammaires.

Vous pouvez compléter votre information en regardant<sup>1</sup> d'une part le cours d'initiation aux sciences du langage intitulé « *Observation de faits linguistiques* », d'autre part le cours de niveau 3 « *Fonctions & Phrases « simple » et autres* ».

Danielle Leeman

---

<sup>1</sup> Sur ce même site (onglet *enseignement*) : <http://www.danielle-leeman.com>

# I. Introduction générale : les principes de l'analyse syntaxique

## 1. La syntaxe : définition préliminaire

Un phénomène linguistique quelconque peut être envisagé de divers points de vue : sa constitution phonétique ou phonologique (par exemple, le mot *strict* comporte une syllabe incluant cinq consonnes et une voyelle), son orthographe (*strict* ne s'écrit pas avec un *y*), sa morphologie (*strict* est un mot simple (indécomposable) tandis que *strictement* est un mot construit : on y reconnaît l'adjectif *strict(ø)* et le suffixe *-ment*), son identité sémantique (*strict* peut être dit « polysémique » : il connaît plusieurs acceptions, n'ayant pas tout à fait le même sens dans *revêtir un tailleur strict*, *recevoir une éducation stricte*, *emporter le strict minimum*), ou sa syntaxe.

Du point de vue syntaxique, *strict* est classé dans les adjectifs – c'est sa « nature » –, il peut être épithète (*un tailleur strict*) ou attribut (*son éducation a été stricte*) – c'est sa « fonction » dans l'énoncé considéré. Il peut recevoir différentes modifications adverbiales : *très stricte*, *un peu strict*, mais n'a pas de complément (on n'a pas \* *strict de quelqu'un* comme on a *content de quelqu'un*, \* *strict à quelque chose* comme on a *apte à quelque chose*, par exemple)<sup>2</sup>. La syntaxe caractérise donc le mot selon les combinaisons dans lesquelles il entre pour former avec d'autres mots des groupes ou des phrases ; *strict* s'associe à certains noms et éventuellement à certains adverbes (ce sont ses possibilités distributionnelles), connaît ou non telle ou telle construction (il n'a pas de complément, ne peut pas non plus constituer une forme impersonnelle : on ne dit pas \* *Il est strict que...* comme on dit *Il est vrai que...* par exemple).

Du point de vue syntaxique, *strict* a les mêmes propriétés qu'il soit au masculin ou au féminin, au singulier ou au pluriel : si l'on appelle « mot » chacune de ces formes (« le mot *strict* », « le mot *stricte* », « le mot *strictes* », etc.), on peut parler de « lexème » pour désigner l'unité syntaxique elle-même ; on dira alors par exemple que le lexème STRICT est un adjectif, qui n'a pas de complément, ne connaît pas la construction impersonnelle, etc.

<sup>2</sup> L'astérisque signale l'impossibilité de l'énoncé, et se lit « on ne dit pas... », « on n'a pas en français... », « est mal formé en français » (on ne reconnaît pas dans l'énoncé en question une structure conforme à la grammaire).

### 1.1. Les constructions : sous-catégorisation et valence

Dire qu'un lexème entre dans telle ou telle construction signifie qu'il admet ou exige tel ou tel voisinage syntaxique ; par exemple, l'adjectif *strict* s'applique à un nom aussi bien dans *C'est mon droit le plus strict*, *C'est la stricte vérité*, *Ses parents sont très stricts* ; par rapport à *exact*, qui serait un équivalent possible dans *C'est la stricte vérité* (*C'est l'exacte vérité*), il ne peut s'appliquer à une phrase : on n'a pas \* *Le fait qu'il soit parti à midi est strict* comme on a *Le fait qu'il soit parti à midi est exact*. Un autre synonyme possible de *strict* pourrait être *rigoureux* : ce dernier peut aussi s'appliquer à un infinitif (*Raisonner ainsi est rigoureux*), ce qui n'est pas le cas de *strict* (\* *Raisonner ainsi est strict*). Ainsi chaque lexème se définit par la structure qu'il impose à son environnement : *strict* suppose qu'on l'applique à un nom (il ne peut avoir, comme « argument », qu'un nom), *exact* permet qu'on l'applique aussi à une phrase (il peut avoir, comme argument, soit un nom, soit une phrase) – dit autrement : l'argument que *exact* « sous-catégorise » est un nom ou une phrase. En résumé :

L'adjectif      sous-catégorise      son argument  
 (= impose le choix de) {N, Phrase, Infinitif...}

Un adjectif comme *content*, on l'a aperçu plus haut, est susceptible d'avoir deux arguments, puisqu'il admet un complément :

- (1)*a.* Max est content.  
*b.* Max est content de sa journée.  
 Argument 1      Argument 2

Le premier argument ne peut être qu'un nom ou un groupe nominal, mais *content* sous-catégorise aussi bien un nom, une phrase ou un infinitif (introduits par la préposition *de*) pour son argument 2 :

- (2)*a.* Max est content de sa journée.  
*b.*                      de ce que Marie soit rentrée.  
*c.*                      de prendre des vacances.

Si l'on appelle « valence » la structure argumentale du lexème, *strict*, qui a un seul argument, sera dit « monovalent » mais *content*, qui peut avoir deux arguments, sera dit « bivalent ».

#### Exercice 1

À partir du corpus suivant, dites quels arguments le verbe sous-catégorise :

- (3)*a.* L'usine périclité.  
*b.* Cet enfant désespère Léa  
*c.* Que Paul s'en aille désespère Léa  
*d.* Vieillir la désespère.  
*e.* Elle adore aller au cinéma.  
*f.* Ève adore les enfants.  
*g.* Ève adore qu'on lui offre des fleurs.  
*h.* Léa adresse une missive à Paul.

En fonction de votre analyse précédente, citez un cas de verbe monovalent, de verbe bivalent, de verbe trivalent.

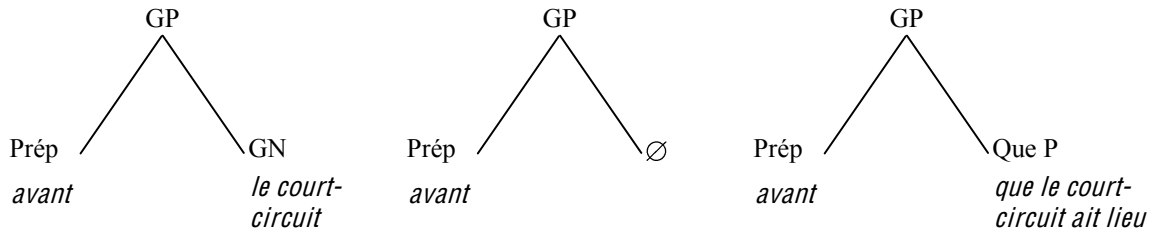
Traditionnellement, on distingue entre préposition, adverbe et conjonction par le fait que la première introduit un nom (ou un groupe nominal), tandis que le second n'a pas de complément, et que la troisième a une phrase comme complément ; ainsi, on a, selon les grammaires ou les dictionnaires, un AVANT préposition en (4.a), un AVANT adverbe en (4.b) et un AVANT QUE conjonction en (4.c) :

- (4)*a.* L'explosion s'est produite avant le court-circuit.  
*b.* L'explosion s'est produite avant.  
*c.* L'explosion s'est produite avant que le court-circuit ait lieu.

Mais on peut considérer que AVANT connaît en fait les mêmes sous-catégorisations qu'un verbe comme VOIR par exemple, suivi d'un groupe nominal en (5.a), de □ (« zéro ») en (5.b) et d'une phrase en (5.c) :

- (5)*a.* J'ai vu le film.  
*b.* Je vois !  
*c.* Je vois que tu as déjà fait la vaisselle.

Ainsi, de même qu'en (5) on analysera le groupe verbal comme formé du verbe VOIR et d'un complément nominal (5.a), d'un complément zéro (5.b) ou d'un complément phrastique (5.c), de même en (4) on a un groupe prépositionnel constitué de la préposition AVANT et d'un complément nominal (4.a), d'un complément □ (4.b) et d'un complément phrastique (4.c) :



La préposition est la « tête » du GP comme le verbe est la tête du GV ou comme, ci-dessus en (2), l'adjectif *content* est la tête du groupe adjectival (c'est l'adjectif qui détermine la structure du groupe). Les lexèmes ne connaissent pas tous indifféremment les mêmes possibilités valenciennes : ainsi RENCONTRER ne peut s'employer sans complément (\* *Hier, j'ai rencontré*), et il en va pareillement de la préposition DES (\* *Je suis arrivé dès*) ; un verbe comme MANGER ne sous-catégorise pas un complément phrastique, et il en est de même pour la préposition DANS ou pour l'adjectif COURAGEUX (\* *J'ai mangé que Paul s'amuse*, \* *Dans que Paul s'amuse*, \* *Je suis courageux que Paul s'amuse*).

### Exercice 2

Les noms ENVIE et JALOUSIE relèvent du même champ notionnel ( il s'agit de sentiments analogues). Comparez-les du point de vue de leur sous-catégorisation : que constatez-vous (par exemple à partir du corpus<sup>3</sup> suivant) :

- (6)*a.* la jalousie de Ma
- b.* l'envie de partir
- c.* éprouver de la jalousie
- d.* l'envie qu'on me laisse tranquille

## 1.2. Distribution et sélection

Étant admis que les lexèmes entrent dans des constructions définies par la catégorie des lexèmes environnants, chacun ne se combine pas indifféremment avec tous les membres de la classe qu'il sous-catégorise. Ainsi, PERICLITER sous-catégorise un nom en position sujet

<sup>3</sup> Le terme « corpus » désigne l'ensemble des matériaux que l'on rassemble pour conduire l'observation et le raisonnement grammaticaux.



(argument 1), mais si l'on peut dire *L'usine périlite*, *Son affaire périlite*, *Cette entreprise périlite*, ne seraient pas acceptables des énoncés comme \* *Mon frère périlite*, ?? *Ses forces périlitent*<sup>4</sup>, \* *Sa bonté périlite*, etc. – autrement dit, le verbe n'admet pas n'importe quel nom comme sujet. L'adjectif CONTENT, de même, a une certaine « distribution » (il peut s'associer avec certains noms et non d'autres) : *Mon frère est content* mais \* *Ses forces sont contentes*, \* *Sa bonté est contente*, \* *Son affaire est contente* – pour la position de sujet, CONTENT « sélectionne » seulement des noms « humains », tandis que PERICLITER les exclut et ne sélectionne que des noms « non animés » (c'est-à-dire qui désignent des « choses »).

### Exercice 3

Dans les lignes qui précèdent, ce sont des notions sémantiques qui ont servi à définir la distribution du verbe ou de l'adjectif : on a parlé de « noms humains » (qui désignent des personnes) ou de « noms non animés » (qui désignent des choses). Montrez à l'aide du corpus suivant que l'on peut justifier l'étiquette « nom humain » par des critères distributionnels.

- (7)*a.* L'enfant pense souvent à cela.  
*b.* Quelqu'un pense souvent à cela.  
*c.* On pense souvent à cela.  
*d.* L'enfant est pensif.  
*e.* Cela se trouve chez l'enfant.  
*f.* Cela se trouve dans le poumon.  
*g.* C'est le poumon où on l'a trouvé.

### Exercice 4

Analysez la construction du verbe BEUGLER dans le corpus ; montrez que, selon la structure argumentale, il ne sélectionne pas le même type de sujet et que, suivant les cas, il n'a pas tout à fait le même sens (la même acception).

- (8)*a.* Les bovins beuglent.  
*b.* Le petit veau s'est mis à beugler.  
*c.* Alors Max s'est mis à beugler.

<sup>4</sup>

L'astérisque marque une inacceptabilité certaine, les deux points d'interrogation témoignent d'une petite hésitation à rejeter totalement la possibilité d'un tel énoncé.

*d.* Les ivrognes beuglent une chanson à boire.

*e.* L'inculpé beugle que ce n'est pas lui le coupable, et beugle des injures contre la maréchaussée.

### 1.3. Constructions, distributions et transformations

Nous avons jusqu'ici défini la construction syntaxique comme l'association à une tête d'un contexte qu'elle sous-catégorise et sélectionne ; un lexème peut entrer dans diverses constructions selon la nature et le choix de ses arguments, ainsi qu'on vient de le voir par exemple avec BEUGLER. La construction ainsi définie a un certain nombre de propriétés (syntaxiques), c'est-à-dire qu'elle se prête (ou non) à des transformations<sup>5</sup> : une transformation est une modification apportée à un énoncé donné, soit qu'on lui ajoute quelque chose, soit qu'on lui supprime quelque chose, ou bien que l'on opère une permutation (en changement de place dans la succession des mots), ou une commutation (le remplacement d'un élément par un autre), etc. Soit par exemple le verbe COUVER en (9.a), (9.b), (9.c) :

(9)*a.* La poule couve dix œufs.

*b.* Les parents couvent leur fille.

*c.* Cet enfant couve une grippe.

Dans les trois cas, le verbe est transitif (il a deux arguments) et le sujet comme le complément sont nominaux (la sous-catégorisation est la même). Cependant, la sélection diffère : le sujet est humain en (9.b) et (9.c) mais non en (9.a), le complément est humain en (9.b) mais non en (9.a) et (9.c). Ce qui confirme que l'on a affaire à trois emplois différents, c'est le fait que le second argument peut être effacé en (9.a) mais non en (9.b) et (9.c) – à moins de donner à ces dernières phrases l'interprétation de (9.a), qu'elle n'ont pas lorsqu'elles sont munies de leur complément, alors que la suppression n'altère pas le sens du verbe en (9.a) :

(10)*a.* La poule couve.

*b.\** Les parents couvent.

*c.\** Cet enfant couve.

De même, on peut ajouter à (9.a) l'indication d'un lieu, ce qui ne donne pas un résultat acceptable en (9.b) et (9.c) :

<sup>5</sup> On parle de « transformations », mais aussi de « manipulations » ou de « tests » – les trois termes reviennent tous à parler d'une modification apportée à l'énoncé.

- (11)*a.* La poule couve dix œufs dans le poulailler.  
*b.??*Les parents couvent leur fille dans l'appartement.  
*c.??*Cet enfant couve une grippe dans le salon.

Dans (9.c), on peut associer permutation (du complément, qui devient sujet) et suppression (du sujet) – le verbe devient alors intransitif –, transformation qui n'est pas possible pour (9.a) et (9.b) :

- (12)*a.\**Dix œufs couvent.  
*b.\**Leur fille couve.  
*c.* Le rhume couve.

En revanche, (9.c) ne se prête pas à la transformation passive, qui est possible en (9.a) et (9.b) :

- (13)*a.* Dix œufs sont couvés par la poule.  
*b.* Cette fille est couvée par ses parents.  
*c.\**Le rhume est couvé par cet enfant.

Mais (9.b) s'oppose à (9.a) en ce que le participe passé est alors modifiable par *très* (il est donc proche d'un adjectif) :

- (14)*a.\**Dix œufs sont très couvés par la poule.  
*b.* Cette fille est très couvée par ses parents.

Si l'on résume le résultat des manipulations opérées, on observe que les trois énoncés n'ont pas les mêmes ensembles de propriétés syntaxiques, ce qui justifie de parler de trois emplois du lexème COUVER : en (9.a), il s'agit pour un volatile de se tenir sur ses œufs pour les faire éclore ; en (9.b), il s'agit pour une personne d'entourer de soin et d'affection une autre personne ; en (9.c), le verbe indique qu'un certain état est en préparation.

On remarquera qu'un emploi tel que (9.d) n'est qu'apparemment semblable à (12.c) :

- (9)*d.* L'épidémie couve.  
 La guerre couve entre ces deux pays.  
 Le feu couve sous la cendre.

(12.c) en effet peut être mis en relation avec l'emploi transitif (9.c), ce qui n'est pas le cas de (9.d) : on ne dirait pas \* *La population couve une épidémie*, \* *Les deux pays couvent une guerre*, \* *La cendre couve le feu*, \* *Les ouvriers couvent une grève*, etc. Le verbe connaît

donc en fait quatre emplois : (9.d) est intransitif (un seul argument, d'ordre nominal et « non animé » : le sujet peut être *cela, quelque chose*), et exprime alors un état latent sur le point de se manifester – le sens est proche de (9.c) mais l'état ne concerne pas la santé d'une personne : il est plutôt celui de collectivités ou de lieux.

### *Exercice 5*

L'hypothèse a été avancée par un certain nombre de linguistes que les verbes intransitifs relèvent en fait de deux sous-classes : le type *marcher* (que nous appellerons « intransitif 1 ») et le type *arriver* (que nous appellerons « intransitif 2 »). À partir du corpus suivant, dites quelles propriétés distinguent les deux types en question.

(10) auxiliaire

*a.* Nous avons marché.

*b.* Nous sommes arrivés.

(11) construction impersonnelle active

*a.* Il a marché des gens ici.

*b.* Il est arrivé des gens hier.

(12) construction impersonnelle passive

*a.* Il a été marché récemment ici...

*b.\** Il a été arrivé récemment ici...

(13) nom dérivé

*a.* Les marcheurs sont fatigués. / \* Les marchants sont fatigués.

*b.\** Les arriveurs sont fatigués. / Les (nouveaux) arrivants sont fatigués.

(14) participe passé employé comme adjectif épithète

*a.\** L'homme marché ici est accusé du crime.

*b.* L'homme arrivé ici est accusé du crime.

(15) proposition participiale

*a.\** L'homme une fois marché, les négociations commencèrent.

b. L'homme une fois arrivé, les négociations commencèrent.

En conclusion de l'ensemble des points abordés dans cette section 1 de présentation générale de la syntaxe, on retiendra que son objet est de définir les structures de groupes et de phrases ainsi que leurs propriétés constructionnelles ; un lexème exige ou admet un certain environnement descriptible en termes de classes (ou catégories) d'une part, où il sélectionne des membres compatibles avec lui-même, d'autre part : un nom commun est précédé d'un déterminant, mais n'importe quel nom ne se combine pas avec n'importe quel déterminant ; un verbe peut sous-catégoriser un nom mais pour autant tout verbe n'est pas compatible avec tout nom, etc. Les constructions ainsi définies se caractérisent par des transformations possibles ou impossibles qui révèlent leurs propriétés et montrent qu'elles sont ou ne sont pas à analyser de la même manière : ainsi le fait que l'on puisse transformer *Il est heureux de partir* en *Il est heureux* mais non *Il est courageux de partir* en *\* Il en est courageux* est l'indice que *de partir* n'a pas le même statut selon qu'il se trouve après *heureux* ou après *courageux*.

## 2. Les formes et le sens

Les observations et les raisonnements opérés en syntaxe se fondent sur les formes, c'est-à-dire la matérialité des mots tels qu'ils se concrétisent dans les énoncés et tels qu'on peut les manipuler ; ces opérations supposent toutefois le recours à deux critères qui ne sont pas eux-mêmes manifestés par des formes : l'intuition de grammaticalité d'une part, le recours au sens d'autre part.

L'intuition de grammaticalité est ce qui fait accepter comme appartenant à la langue (ou non) telle combinaison de mots : en tant que locuteurs du français, nous savons que l'on peut dire *le garçon* et non *\* garçon le*, mais sans pouvoir le justifier autrement que par cette certitude intime : « c'est ainsi qu'on s'exprime en français » ou « ce n'est pas ainsi qu'on s'exprime en français ». Le linguiste est obligé d'en passer par cette intuition pour mener ses observations et ses raisonnements sur ce qu'il observe : le seul garant de la relative objectivité de cet outil de description est la convergence des jugements (si tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'on ne dit pas *\* garçon le* en français, c'est que ma propre intuition doit avoir quelque pertinence).

Le recours au sens est également une nécessité de l'analyse linguistique, qui reste de l'ordre de la subjectivité tout en étant incontournable : si l'on se prive du jugement (intuitif) que telle transformation change ou ne change pas le sens, on ne peut pas distinguer par exemple entre *Les poules couvent leurs œufs* et *Les parents couvent leurs enfants* par le test de suppression (voir (10) ci-dessus) puisqu'il devient impossible d'enregistrer le fait que *leurs œufs* est supprimable mais non *leurs enfants*, donc de montrer que les deux phrases de départ ont des analyses différentes malgré les apparences. De même, s'interdire de recourir à l'intuition de similitude ou de différence sémantique revient à s'interdire de découvrir qu'une phrase telle que *Jean a conduit le maire de Paris à Perpignan* est ambiguë, syntaxiquement et sémantiquement, dans la mesure où l'on ne peut alors pas corrélérer d'une part :

- (16)*a.* Jean a conduit le maire de Paris à Perpignan.
- b.* Jean l'a conduit à Perpignan.
- c.* C'est le maire de Paris que Jean a conduit à Perpignan.
- d.* Jean y a conduit le maire de Paris.

et d'autre part :

- (17)*a.* Jean a conduit le maire de Paris à Perpignan.
- b.* Jean l'a conduit de Paris à Perpignan.
- c.* C'est le maire que Jean a conduit de Paris à Perpignan.

puisque rien ne permet alors de dire que (16.b) diffère de (17.b) ou (16.c) de (17.c).

## 2.1. Une autre caractérisation formelle : les relations morphologiques

La morphologie concerne la forme du mot lui-même, tandis que la syntaxe considère le lexème en tant qu'il se combine avec d'autres pour constituer des groupes ou des phrases : le verbe est variable en mode, temps et personne (*finissons, finissions, finirons, finirez...*), le nom en nombre (*cheval, chevaux*), l'adjectif en genre et en nombre (*beau, belle, beaux, belles*), la préposition est invariable, etc. Certains pronoms varient également selon la fonction ; ainsi, dans les pronoms relatifs, *qui* correspond à la position sujet, *que* à la position objet direct, *dont* à la position objet indirect (introduit par *de*) :

- (18)*a.* Le vent qui souffle fait battre les volets.
- b.* Le jasmin que j'ai taillé va refleurir.
- c.* Le pays dont je te parle n'existe plus.

De même, parmi les pronoms personnels, *je, tu, il, on* ne peuvent être que sujets, *me, te, le, se* seulement compléments <sup>6</sup>.

### *Exercice 6*

Le français dispose de divers pronoms interrogatifs : *qui ?, qui est-ce qui ?, qui est-ce que ?, que ?, qu'est-ce qui ?, qu'est-ce que ?, quoi ?*. Insérez-les chacun dans une courte phrase interrogative. À quoi peut-on relier la variation de leur forme ?

### *Exercice 7*

Vérifiez l'affirmation de la note de la page 14 sur le texte suivant : « Femme, Noire, pauvre, habitante d'une petite ville du Sud ségrégationniste, Lena Baker était née en 1900 avec peu d'atouts dans sa manche. En 1945, elle a terminé sa vie sur la chaise électrique, pour le meurtre d'un Blanc qui en avait fait son esclave sexuelle, et auquel elle avait décidé de résister. Soixante ans plus tard – soixante ans trop tard –, l'État de Georgie regrette officiellement cette exécution, décidée par un jury composé exclusivement de Blancs et exclusivement d'hommes, au terme d'un procès d'une demi-journée. En 1945, le gouverneur de Georgie avait refusé de commuer la peine de Lena Baker. Cette décision “ fut une grave erreur ”, a estimé cette semaine la commission des grâces de Georgie. » (Journal *Libération*).

On l'a vu plus haut (test (13) dans l'exercice 5), les relations morphologiques peuvent appuyer ou confirmer une analyse syntaxique : tel type de construction aura telle propriété morphologique que tel autre n'a pas. Ainsi, *pleurer* connaît des emplois intransitifs (19) et transitifs (20) ; dans le premier cas, le sujet peut être humain ou non et le verbe être ou non associé à un complément prépositionnel ; selon les emplois, on peut lui associer ses dérivés ou non :

(19)*a.* Le bébé pleure (il est en pleurs).

*b.* On en pleurait de joie (on en versait des pleurs de joie).

<sup>6</sup> Cette particularité fournit un critère de repérage pour les fonctions : un mot ou un groupe de mots qui commute avec *je, tu, il, on* est forcément un sujet.

*c.* Le disque pleure : l'électrophone est abîmé (il y a du pleurage).

*d.* Elle est toujours en train de pleurer sur son sort (quelle pleurarde !

Toujours en train de pleurnicher!)

(20)*a.* Léa pleure la mort de son père.

*b.* Le client est venu pleurer qu'on l'avait mal servi.

*c.* Lui, au moins, il ne pleure pas son argent !

En (19.a), on pourrait certes dire que le bébé pleurniche, mais alors le sens de *pleurer* change (*être en pleurs* n'en n'est plus vraiment un synonyme) ; en revanche, *pleurnicher* commute avec *pleurer* en (19.d) et en l'occurrence *être en pleurs* ne peut plus être une paraphrase de *pleurer* ; *pleurnicher* ne peut absolument pas se substituer à *pleurer* en (19.b) – *pleureur* a existé pour parler de ceux que l'émotion fait pleurer facilement, mais n'est plus guère utilisé que dans *saule pleureur*. On pourrait éventuellement trouver, dans le discours poétique, *les pleurs du vent dans les branches*.

## 2.2. Le statut du sens

Nous l'avons vu plus haut, le recours au sens est incontournable dans l'analyse linguistique, afin de pouvoir rassembler ou au contraire séparer les formes observées ou manipulées : on ne pourrait rien faire de la parenté morphologique – visible matériellement, donc « objectivement » – entre *pleurer* et *pleur(s)* si l'on n'utilisait pas l'intuition de la similitude ou de la différence de sens des deux formes selon le contexte, et il en irait de même de *pleurer* et *pleurnicher* ou de *pleurer* et *pleurard*.

Mais cela ne veut pas dire que le sens soit le critère de définition des catégories, des fonctions ou des constructions : la démarche syntaxique consiste d'abord à observer et manipuler des formes, le recours au sens n'intervenant que dans l'appréciation du résultat, c'est-à-dire dans la décision que le test révèle bien une propriété de la structure testée. Si l'analyse, en syntaxe, ne part pas du sens, c'est parce que les définitions déjà existantes sur cette base apparaissent insatisfaisantes : exprimer une qualité ne caractérise pas l'adjectif puisque des noms sont également dans ce cas (*bon/bonté, beau/beauté*), comme exprimer l'action ou l'état n'est pas le propre du verbe puisque des noms ou des adjectifs le peuvent aussi (*laver/lavage, souffrir/souffrance/souffrant*) – ainsi ne peut-on pas d'emblée définir les catégories syntaxiques par l'interprétation que l'on peut attribuer à certains de leurs membres. Il en va de même des fonctions : le sujet ne désigne pas « ce ou celui qui fait l'action » dans bon nombre de cas (21) – ne serait-ce que parce qu'un verbe n'exprime pas forcément une



action ! – et l'objet n'est pas davantage ressenti comme « ce ou celui qui subit l'action » dans bien des contextes (22)<sup>7</sup> :

- (21)*a.* La fièvre l'abat complètement.  
*b.* Le gel a abîmé les géraniums.  
*c.* Cette rue aboutit à la gare.  
*d.* Le village abrite trois cents âmes.  
*e.* La pollution accélère le réchauffement climatique.
- (22)*a.* Françoise adore faire du ski.  
*b.* Paul ne m'adresse plus la parole.  
*c.* Jean m'a affirmé qu'il était sorti à 5 heures.

Ces définitions traditionnelles ne sont pas forcément inexactes à l'aune de l'intuition : elles correspondent à la manière dont on appréhende spontanément le rapport entre les mots et les choses ; mais, outre qu'elles ne sont ni spécifiques (le verbe n'est pas le seul mot à exprimer une action) ni générales (les verbes n'expriment pas tous une action), rien ne garantit qu'il s'agisse là du sens linguistique lui-même. Soit en effet par exemple le lexème FLOTTER : il évoque immédiatement une certaine situation que l'on peut définir comme « se tenir sur l'eau » (ce que disent d'ailleurs les dictionnaires), et illustrer par des énoncés comme *Après le naufrage, des bouts de bois flottaient au large.*

Mais si là était bien l'identité du verbe, on devrait pouvoir l'employer chaque fois que l'on voit quelque chose (ou quelqu'un) se tenir sur l'eau – or on ne dirait pas, par exemple, que *Les canards flottent* quand bien même on les voit dans un étang ou sur une rivière. Inversement, on ne devrait pas pouvoir dire *Une odeur de poulet flotte dans les rues*, puisque, évidemment, l'odeur ne se tient pas sur l'eau, ni *Quelques nuages flottent dans le ciel* ou *Le drapeau flotte au vent* – sans parler de la personne qui flotte dans un vêtement trop grand !

Réciproquement, si *voler* c'est « se déplacer dans les airs », on devrait pouvoir dire *Une odeur de poulet vole dans les rues* et *Quelques nuages volent dans le ciel* – ce qui n'est

---

<sup>7</sup> Nous nous contentons en (21) et en (22) de prendre des exemples dans les premiers verbes commençant par la lettre « a » dans le petit *Dictionnaire de base*, de Jean Dubois et coll., Paris, Larousse.

pas le cas. On voit à ces quelques exemples que, là encore, si l'intuition première correspond effectivement à certains emplois, il ne s'agit pas de l'identité sémantique telle que l'institue la langue elle-même : le sens linguistique permet ou interdit des emplois de manière inattendue par rapport à ce que l'on pense être le sens – cette idée que l'on se fait du sens ne correspond donc certainement pas à ce qui est l'identité sémantique du mot en langue.

Comment, alors, accéder au sens en langue<sup>8</sup> ? L'hypothèse est que ce sont les formes, leur comportement syntaxique, distributionnel, morphologique, qui peuvent constituer un indice de l'organisation sémantique telle qu'instituée par la langue : ce sont ainsi les constructions et leurs propriétés qui nous ont permis de repérer différents emplois de *beugler*, *couver*, *pleurer* – auxquels on ne pensait pas forcément d'emblée – ou de constater les limites des définitions intuitives avancées pour *flotter* ou *voler*. Cependant le problème est d'interpréter les similitudes et différences formelles afin de les utiliser dans la détermination de l'identité sémantique des lexèmes ou des constructions.

### *Exercice 8*

Donnez la fonction du mot en italique, dans le corpus suivant, et donnez-en les propriétés syntaxiques. Que constatez-vous sur le plan formel ? Et sur le plan sémantique ?

- (23)*a.* Je vois *Paul*.  
*b.* Paul est *honnête*.  
*c.* Je crois Paul *honnête*.

Ainsi le travail du syntacticien consiste-t-il à établir des corrélations entre les formes qu'il observe et le sens qu'il leur attribue intuitivement, tout en sachant que cette interprétation spontanée n'est pas forcément celle qu'institue la langue – c'est pourquoi il se borne à enregistrer des similitudes et des différences. Il peut prouver qu'une phrase telle que

<sup>8</sup> Pour le désigner, beaucoup de linguistes utilisent, à la suite de Ferdinand de Saussure, le terme « signifié » (cf. F. de Saussure (1916) *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot).

(24.a) a deux interprétations, du fait qu'il peut la corrélérer à deux ensembles différents de propriétés et de constructions (24.b) et (24.c), mais il ne peut pas expliquer pourquoi telle possibilité formelle est corrélée à telle interprétation, quel est le lien entre telle autre possibilité formelle et telle autre interprétation :

- (24)*a.* Le patron a augmenté les ouvriers.  
*b.* Le patron a donné une augmentation aux ouvriers. /  
 Les ouvriers ont eu une augmentation. /  
*c.* Le patron a augmenté le nombre des ouvriers. /  
 Les ouvriers ont augmenté, sont en augmentation.

En conclusion de l'ensemble des points abordés dans cette section 2 concernant le rapport entre les formes et le sens ainsi que l'utilisation du sens en syntaxe, l'hypothèse fondamentale est que la langue constitue un système où forme et sens sont en étroite interrelation ; seules les formes sont matérialisées, donc observables et manipulables, tandis que le sens qu'elles véhiculent reste de l'ordre de l'association mentale : ce n'est donc que par la description du système des formes que l'on peut accéder à celui du sens ; cependant, pour décrire les formes, on est obligé de recourir minimalement au sens – minimalement, c'est-à-dire pour seulement porter un jugement de similitude ou de différence sur le résultat des manipulations.

### Corrigé des exercices

- ✦ *Exercice 1* : il s'agit simplement de s'assurer que l'on maîtrise bien la terminologie introduite précédemment. Le verbe PERICLITER n'a qu'un argument (son sujet) et celui-ci ne peut être qu'un groupe nominal. En revanche DESESPERER a deux arguments (un sujet et un complément) : si le complément sous-catégorisé ne peut être qu'un groupe du nom, le sujet peut être un nom ou un groupe nominal (b), une phrase (c), un infinitif (d). Par contre avec ADORER – qui a aussi deux arguments –, c'est le sujet qui ne peut être qu'un groupe nominal, le complément sous-catégorisé pouvant être un infinitif (e), un groupe nominal (f), une phrase (g). Le lexème ADRESSER a trois arguments, tous trois de type nominal (*Léa / une missive / à Paul*). En fonction de ces différents cas de figure, on peut conclure que PERICLITER est monovalent, DESESPERER et ADORER sont bivalents, ADRESSER est trivalent.

- ↳ *Exercice 2*: le nom *jalousie* a un argument nominal, qui équivaut à son sujet (*la jalousie de Max* s'interprète comme « Max est jaloux » plutôt que comme « quelqu'un est jaloux de Max : Max est l'objet de la jalousie de quelqu'un ») ; le nom *envie* peut aussi avoir un argument nominal, mais qui peut s'interpréter comme son sujet (*l'envie de Marie* = « Marie a une envie » ou comme son objet (*L'envie de Marie* = « Max a envie de Marie » : *l'envie de Marie perdra Max*). Les deux noms peuvent aussi s'employer sans argument : *Susciter l'envie, la jalousie / Éprouver de l'envie, de la jalousie*. Mais seul le nom *envie* sous-catégorise un argument à l'infinitif (on n'a pas, parallèlement à (b) : \* *la jalousie de partir*) et un argument phrastique (on n'a pas, parallèlement à (d) : \* *la jalousie qu'on me laisse tranquille*). Ainsi, bien que proches par le sens, les noms *envie* et *jalousie* n'ont pas les mêmes propriétés syntaxiques.
- ↳ *Exercice 3*: un verbe tel que *penser* sélectionne en position sujet des noms tels que *enfant*, des pronoms tels que *quelqu'un* et *on*, mais non des noms tels que *ciel, table, bonté...* ni des pronoms comme *quelque chose* ou *cela*. Il en va de même de l'adjectif *pensif*: *l'enfant est pensif, quelqu'un est pensif, on est pensif* mais \* *quelque chose est pensif, \* cela est pensif*. L'ensemble obtenu correspond à la désignation de personnes : *enfant, quelqu'un, on*, donc on peut dire qu'un nom ou un pronom compatible avec *penser* ou *pensif* relève de l'humain. Ces mêmes noms ou pronoms<sup>9</sup> peuvent se combiner avec la préposition *chez* (*Cela se trouve chez l'enfant, chez quelqu'un, \* chez le ciel, \* chez la table, \* chez la bonté...*) et non avec la préposition *dans* (*Cela se trouve dans le poumon, dans la table, dans le ciel, dans la bonté...* mais \* *Cela se trouve dans l'enfant, \* dans quelqu'un*), et ce sont les mêmes encore qui refusent d'être l'antécédent du pronom relatif *où* (*le poumon / la table / le ciel où l'on voit quelque chose...* mais \* *l'enfant / quelqu'un où l'on voit quelque chose...*). Cet ensemble de contraintes et possibilités sélectionnelles (ou distributionnelles) permet donc de définir, de manière syntaxique, la notion (sémantique) de nom ou pronom « humain » (et du même coup celle de nom ou de pronom « non humain »).
- ↳ *Exercice 4*: en (8.a) et (8.b), *BEUGLER* est intransitif ; il n'a qu'un argument (son sujet) et celui-ci est spécifique en ceci qu'il doit désigner un animal de l'espèce bovine (*bœuf, vache, veau...*) : le verbe exprime le cri poussé par cet animal spécifique (de même pour *barrir*, qui ne concerne que l'éléphant, *miauler* le chat, etc.). En (8.c), *BEUGLER* est également intransitif, mais son sujet est un nom humain : on compare alors (peu aimablement !) le cri poussé par

<sup>9</sup> Sauf *on*, qui n'admet que la position sujet.

Max à celui d'un bovin (il crie comme un veau). En (8.d) et dans le premier énoncé de (8.e), la construction change : BEUGLER est transitif, ayant un deuxième argument (d'ordre nominal dans le premier cas : *une chanson à boire*, d'ordre phrastique dans le second : *que ce n'est pas lui le coupable*) ; ici, le verbe véhicule une manière de chanter ou de dire (les ivrognes chantent en beuglant, l'inculpé dit en beuglant). Dans la deuxième partie de (8.e), BEUGLER est construit avec *contre* et, plutôt qu'une variante de *dire*, indique une protestation (il pourrait ne pas avoir son second argument : *L'inculpé beugle contre la maréchaussée*). En résumé, BEUGLER n'a pas de synonyme en (8.a) et (8.b), il constitue un équivalent péjoratif de *crier* en (8.c), il désigne une manière de s'exprimer en (8.d) ou (8.e) : « chanter / dire en beuglant », il équivaut à *rouspéter*, *dénigrer* en (8.e) lorsqu'il est associé à *contre*.

- ↳ **Exercice 5** : le type *marcher* (intransitif 1) se caractérise par le fait qu'il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir* (10.a), qu'il ne s'accommode pas de la construction impersonnelle active (11.a) mais admet la construction impersonnelle passive (12.a), qu'il a un nom dérivé en *-eur* mais non en *-ant* (13.a), que son participe passé ne fonctionne ni comme adjectif (14.a), ni comme noyau d'une proposition participiale (15.a), et qu'il ne tolère pas la postposition du sujet (16.a). Par contraste, le type *arriver* (intransitif 2) se conjugue avec l'auxiliaire *être* (10.b), entre très bien dans la construction impersonnelle active (11.b) mais non dans la construction impersonnelle passive (12.b), n'a pas un nom dérivé en *-eur* mais en *-ant* (13.b), a un participe passé fonctionnant comme adjectif (14.b) ou comme noyau d'une proposition participiale (15.b) et tolère la postposition du sujet (16.b).

La distinction entre les deux classes d'intransitifs est connue sous le nom de « verbes inergatifs » (= intransitif 1) et « verbes inaccusatifs » (intransitif 2). Sémantiquement, cette terminologie signifie que, dans le cas de *marcher*, le sujet est « agent » (et non pas « patient » comme dans les verbes dits « ergatifs » – d'où l'appellation « inergatif » pour le type intransitif 1) : celui qui marche est un marcheur ; on peut reprendre le verbe par *faire*, qui exprime qu'une action est effectivement accomplie : *Que fait-il le matin ? – Il marche ! ; Il marche le matin et elle en fait autant le soir*. En revanche, dans le cas de *arriver*, le sujet n'est pas un agent : quand on dit *Je crois Max arrivé* ou *Max une fois arrivé...*, le rapport entre *Max* et *arrivé* est celui d'un objet (d'un accusatif), comme dans *Je crois Max vexé* (= on a vexé Max) ou dans *Max une fois convaincu...* (= quelqu'un a convaincu Max) ; le verbe *arriver* n'a pas de complément d'objet (c'est un verbe dit « inaccusatif », par référence à la déclinaison latine où « accusatif » désigne le cas de la fonction « complément d'objet ») : c'est

son sujet qui remplit cet office (*Max* dans *Max arrive* n'est pas un agent mais un patient – du point de vue linguistique).

Il faut savoir néanmoins que cette distinction est peu convaincante en tant que telle, dans la mesure où les propriétés ne sont pas représentées de manière systématique et homogène dans chaque cas. Ainsi le verbe *aller* se conjugue avec *être*, et l'on peut effectivement dire *Il est allé des gens là-bas* mais on n'a pas de nom dérivé \* *les allants* ni de postposition du sujet : ?? *Va Pierre là-bas, qui nous dit que...* Le verbe *devenir* se conjugue également avec *être* et l'on pourrait dire *Il est devenu célèbre des tas de gens*, mais on n'a pas non plus \* *les devenants*. En revanche, *pousser* (au sens de « croître ») se conjugue avec *avoir*, mais connaît la construction impersonnelle active (*Il a poussé des cactus ici*), le participe passé employé comme adjectif épithète (*Les cactus poussés ici sont plus beaux*) ou comme noyau d'une proposition participiale (*Les cactus une fois poussés, on plantera des bananiers*). Le verbe *dormir* se conjugue avec *avoir* et a un dérivé *dormeur*, mais admet la construction impersonnelle active (*Il a dormi des gens ici !*) aussi bien que passive (*Il a été dormi ici*), néanmoins son participe passé ne peut s'employer adjectivement (\* *L'homme dormi ici est reparti*) ni comme noyau d'une proposition participiale (\* *L'homme une fois dormi, nous sommes repartis*), etc.

En conclusion, les verbes intransitifs constituent certainement un ensemble dans lequel il y a à distinguer des sous-classes en fonction des propriétés qu'ils présentent, mais la distinction à laquelle on est parvenu jusqu'ici ne paraît pas satisfaisante.

↳ *Exercice 6* : on part d'un corpus de phrases interrogatives, en donnant un exemple de réponse possible à ces questions.

- a) Qui est là ? – Paul.
- b) Qui vois-tu ? – Paul.
- c) Qui est-ce qui est là ? – Paul.
- d) Qui est-ce que tu vois ? – Paul.
- e) Que vois-tu ? – Un avion.
- f) Qu'est-ce qui fait ce bruit ? – Un avion.
- g) Qu'est-ce que tu vois ? – Un avion.
- h) Tu vois quoi ? – Un avion.

On observe que les quatre premières questions ont pour réponse possible *Paul*, donc un nom humain, or elles commencent toutes par *qui*. En revanche, les quatre dernières questions ont

pour réponse possible *Un avion*, donc un nom non animé, et elles commencent par *que* ou consistent en *quoi*. Il y a donc une variation du pronom liée au type de nom qu'il remplace : *qui* pour les noms humains, *que* ou *quoi* pour les noms non animés.

En (a) et (b), le pronom *qui* interroge aussi bien sur le sujet que sur l'objet : il n'y a pas de variation selon la fonction ; en revanche en (c) et (d), *(qui) est-ce qui* porte sur le sujet tandis que *(qui) est-ce que* porte sur l'objet : les variantes en *est-ce qu-* sont donc sensibles à la fonction. On retrouve ce même phénomène en (f) et (g) : *(que) est-ce qui* porte sur le sujet et *(que) est-ce que* porte sur l'objet. Le pronom *quoi* ne vaut que pour l'objet.

Les pronoms sensibles à la fonction peuvent être un critère de reconnaissance pour le sujet ou l'objet – critère que les grammaires d'ailleurs utilisent très régulièrement.

- ↳ *Exercice 7* : si *je, tu, il, on* sont les formes morphologiques dévolues à la fonction sujet, chaque fois que l'on peut remplacer un mot ou groupe de mots par l'un d'entre eux (en accordant le verbe de manière appropriée), alors ce mot ou groupe de mots occupe la fonction sujet. Cela vaut aussi pour *ils*, mais non pour *elle(s), nous, vous*, qui ne sont pas uniquement sujets : *je fais cela pour elle(s), Tu nous embêtes, Il vous ennueie*. Dans le texte proposé, on peut remplacer par *je, tu, il, on* : *Lena Baker* (était née...), *elle* (a terminé sa vie...), *elle* (avait décidé de résister), *l'État de Georgie* (regrette...), *le gouverneur de Georgie* (avait refusé...), *cette décision* (fut une...). On observe dans la dernière phrase que le critère ne permet pas de repérer comme sujet *la commission des grâces de Georgie* :

\* a estimé cette semaine il / \* a estimé cette semaine on

donc la commutation n'est pas entièrement fiable, les pronoms personnels sujets n'admettant la postposition qu'après le verbe conjugué (*a-t-il estimé, ai-je estimé*, etc.). Ici, le test de la question (cf. exercice précédent) complète heureusement celui du pronom personnel. Un autre cas où ce dernier ne s'applique pas aisément est celui de la phrase relative (*qui en avait fait son esclave sexuelle*), ce qui est compensé par le fait que le pronom relatif *qui* est spécifiquement sujet (sauf s'il est précédé d'une préposition : *à qui, de qui, pour qui*, etc.).

- ↳ *Exercice 8* : en (23.a), *Paul* est complément d'objet ; en (23.b), *honnête* est attribut du sujet (*Paul*) ; en (23.c), *honnête* est attribut du complément d'objet (*Paul*). Le complément d'objet (direct) est reconnaissable syntaxiquement au fait qu'on peut le représenter par le pronom *le* devant le verbe (*Je le vois*) et qu'il répond à la question *qui est-ce que* (s'il s'agit d'un nom humain) : *Qui est-ce que tu vois ? – Paul*. L'attribut *honnête* en (23.b) peut également être représenté par *le* devant le verbe (*Paul l'est*), mais il répond plus difficilement à la question :

?? *Qu'est Paul ? – Honnête.* / ?? *Qu'est-ce qu'est Paul ? – Honnête.* On peut donc conclure que, d'une part, il y a un point commun entre le complément d'objet et l'attribut (tous deux peuvent être repris par le pronom personnel) : ils dépendent étroitement du verbe, et, d'autre part, qu'ils ne sont pas assimilables l'un à l'autre (le premier admet facilement le test de la question mais le second nettement plus difficilement). Cependant, si l'on cherche le point commun sémantique susceptible de correspondre au point commun formel (la reprise par *le*), il est très difficile d'en trouver un d'emblée : la langue signale une similitude sémantique en instituant cette similitude formelle, mais l'intuition est impuissante à l'interpréter.

On retrouve cette difficulté en comparant (23.b) et (23.c) : ce qui montre que *honnête* en (23.c) est attribut (et non épithète) de *Paul*, c'est qu'il n'est pas compris dans la reprise pronominale : *Je le crois honnête* (et non *Je le crois*). Il est logique que *Paul*, complément d'objet en (23.a) comme en (23.c), ait les mêmes propriétés dans les deux cas, mais alors, pourquoi *honnête*, également attribut en (23.b) et (23.c), est-il pronominalisable<sup>10</sup> en (23.b) et non en (23.c) : \**Je le crois Paul*? Est-ce qu'une autre logique intervient, qui serait par exemple d'empêcher un énoncé tel que \**Je le le crois* où à la fois le complément d'objet et l'attribut auraient été pronominalisés ? Ou est-ce que la langue signale, par cette impossibilité formelle, une différence sémantique entre l'attribut du sujet (pronominalisable par *le*) et l'attribut de l'objet (non pronominalisable par *le*) ? Pourtant, on peut établir une équivalence entre les deux par le biais d'une complétive : *Je crois Paul honnête / Je crois que Paul est honnête* (où *honnête* est attribut du sujet *Paul*)... On le voit, la structuration sémantique opérée par la langue par l'organisation de ses formes n'est pas directement accessible à l'intuition, et doit faire l'objet d'un travail et de raisonnements beaucoup plus sophistiqués que ce que semble révéler l'évidence de l'interprétation spontanée...

## Recommandation

Ne croyez pas qu'une seule lecture permet d'avoir tout compris du cours – quand bien même vous passez en couleur les passages qui vous paraissent à retenir (donc relisez-le plutôt, de manière attentive et concentrée, avec l'intention de le mémoriser) et, dans le même ordre d'idées, vérifiez quelques temps après en avoir pris connaissance que vous êtes capable, aussi aisément que dans la foulée de la lecture du cours, de comprendre la consigne des exercices proposés et de faire ces derniers avec autant de facilité que sur le moment...

<sup>10</sup> C'est-à-dire « remplaçable par un pronom ».



Ces préliminaires concernant la démarche ont été exposés, de manière un peu différente, dans des ouvrages du même auteur : vous devriez donc les comprendre sans grande difficulté – vérifiez-le malgré tout, par exemple en lisant les 7 pages ci-dessous référencées :

Leeman, D. (2002) *La Phrase complexe – les subordinations*, Bruxelles, De Boeck & Duculot, « Avant-propos », pages 7-13.

## II. La définition syntaxique des catégories [I]

Vous avez en principe, dans vos cours de grammaire de 1<sup>ère</sup> année, vu comment la syntaxe procède à la définition des classes de mots (ou catégories) – au moins pour certaines d’entre elles. Il s’agit donc ici d’en réviser les modalités et d’en profiter pour généraliser la description à l’ensemble des catégories.

Traditionnellement, les grammaires parlent de « parties du discours » et en distinguent neuf : le nom (N), l’adjectif (Adj), le verbe (V), le déterminant (D), le pronom (Pron), la préposition (Prép), la conjonction (Conj), l’adverbe (Adv), l’interjection. Vous avez peut-être déjà appris précédemment que l’on distingue désormais, sous ce que l’on regroupait dans les pronoms, entre pronoms et « clitiques » – nous reviendrons sur cette question. On a également mentionné le fait, dans le chapitre précédent, que l’on peut analyser comme préposition ce qui est classiquement séparé en préposition, adverbe, conjonction dans des cas tels que *avant N*, *avant □*, *avant que P* ; ce nouveau classement ne concerne naturellement pas tous les adverbes (ainsi, *attentivement* n’est pas une préposition à complément □) ni toutes les conjonctions (par exemple, *bien que* ou *quoique* ne peuvent être analysées en Prép + *que*) – nous ferons également le point sur cette question. Enfin, on a aussi vu antérieurement que le lexème est susceptible d’être la tête d’un groupe (ou syntagme) – nous reviendrons au chapitre III sur la définition syntaxique du groupe (ou syntagme).

Ayant de la sorte caractérisé les éléments constitutifs de la phrase, il nous restera à définir cette unité. En résumé, nous abordons dans ce qui suit 1. la définition syntaxique des classes de lexèmes, et dans le prochain chapitre : 2. la définition syntaxique des groupes ou syntagmes, 3. la définition syntaxique de la phrase elle-même.

## 1. La définition syntaxique des classes de lexèmes`

Il s'agit d'établir les critères à la fois spécifiques et généraux<sup>1</sup> permettant de ranger un lexème dans les N, ou les V, ou les Adj, etc. (rappelons qu'il s'agit de critères d'abord formels, cf. le chapitre I à ce sujet) – la tâche n'est pas commode, il ne s'agit toujours que d'hypothèses provisoires car on n'a jamais fini de faire le tour de l'ensemble des cas de figure possibles, donc rien ne garantit *a priori* la pertinence des critères retenus – sinon les observations et vérifications opérées jusqu'à présent. Il n'en reste pas moins que vous pouvez en faire état lors des examens ou concours que vous passez en grammaire, le correcteur étant normalement en mesure d'apprécier vos connaissances – y compris lorsqu'elles vous permettent de manifester des hésitations ou incertitudes, du moment que vous en montrez la pertinence.

### 1.1. Le nom

Du point de vue morphologique, le nom est habituellement défini comme un mot variable en genre et en nombre ; la variation en genre ne vaut cependant que pour une partie d'entre eux : *homme, fauteuil, courage*, etc. sont intrinsèquement masculins, *femme, chaise, générosité*, etc. sont intrinsèquement féminins<sup>2</sup> ; on ne peut parler de variation en genre que pour les mots susceptibles d'une alternance dans la forme et dans le sens, comme *chat/chatte, avocat/avocate, commerçant/commerçante*, etc. En revanche, la plupart des noms varient en nombre – du moins à l'écrit – : *cheval/chevaux, clou/clous, hibou/hiboux*, etc. (à l'oral, *clou* et *clous* se prononcent [klu] comme *hibou* et *hiboux* ont la même forme [ibu]).

Du point de vue syntaxique, le nom est susceptible d'être précédé d'un déterminant (*le, un, ce, cette...*), ce qui ne le caractérise pas en propre puisque dans *la grande table, un*

<sup>1</sup> C'est-à-dire qui s'appliquent seulement à ce que l'on cherche à définir (*spécifiques*) mais en même temps qui s'appliquent à tout ce que l'on cherche à définir de la même manière (*généraux*). Un critère de définition du Nom est spécifique s'il ne s'applique qu'au Nom, et général s'il s'applique à tous les Noms.

<sup>2</sup> Les noms dits « épiciènes » ne sont en eux-mêmes ni masculins, ni féminins : *un/une élève, concierge, philosophe ; Claude, Dominique...*

*petit fauteuil* le déterminant précède un adjectif, et que *la grande*, *un petit* peuvent même s'employer sans le N :

- (1)*a.* Quelle table préfères-tu ? – La grande.  
*b.* Tu veux un autre morceau de gâteau ? – Un petit.

*La solution est peut-être alors de spécifier le déterminant, de manière qu'il ne puisse précéder qu'un N* ; ainsi, *certain(e)* est compatible avec *table* ou *fauteuil* comme avec *grande table* ou *petit fauteuil*, mais l'on ne dirait guère (2.b) comme on peut dire (2.a) :

- (2)*a.* J'ai repéré certaine table qui devrait te plaire.  
 Je me rappelle certain fauteuil que tu avais acheté.  
*b.\**Certaine grande devrait te plaire.  
 \*Tu avais acheté certain petit.

Il en va de même de *quelque(s)*, qui s'accommode bien d'un N ou de la suite Adj + N mais beaucoup moins naturellement d'un Adj seul :

- (3)*a.* Il aurait quelque secret à nous confier. / Il aurait quelque grand secret à nous confier. / Il aurait quelques petits secrets à nous confier.  
*b.* As-tu un secret à nous confier ? – Oui, un grand !  
 \*As-tu un secret à nous confier ? – Oui, quelque grand !

Une autre propriété syntaxique du N est qu'il peut être l'antécédent d'un pronom relatif, ainsi qu'on le voit dans les phrases (2.a), ou encore dans :

- (4)*a.* Il a acheté une nouvelle voiture, voiture qui lui a coûté les yeux de la tête.  
*b.* Elle attend un enfant, enfant que son époux souhaite prénommer « Claude ».  
*c.* Il habite Paris, où il est d'ailleurs né.  
*d.* Elle a vu son avocat, lequel lui a conseillé de divorcer au plus vite.

Il n'est cependant pas certain que le pronom relatif *que* soit spécifique du N, les grammairiens analysant *que* comme pronom relatif dans *Occupée que j'étais à faire la cuisine, je n'ai pas*

*entendu le téléphone sonner* (or *occupée* n'est bien entendu pas un N) *mais on peut admettre comme typiques du N les autres pronoms relatifs.*

## 1.2. L'adjectif

Du point de vue morphologique, l'adjectif (qualificatif<sup>3</sup>) entre, comme le nom, traditionnellement dans les catégories variables en genre et en nombre. Ce qui l'oppose au nom, en fait, c'est qu'il n'est pas susceptible d'avoir intrinsèquement un genre (comme *chaise* ou *fauteuil*) : soit il est épïcène, pouvant concerner indifféremment un N masculin ou féminin (*un chapeau jaune / une robe jaune*), soit il connaît une opposition marquée morphologiquement (*un chapeau vert / une robe verte, un chapeau affreux / une robe affreuse*), mais, sauf dans quelques expressions (*ped bot, porte cochère*), on ne peut pas parler d'un adjectif masculin ou d'un adjectif féminin comme on dit que *fauteuil* est un nom masculin ou *chaise* un nom féminin.

Du point de vue syntaxique, les propriétés traditionnellement avancées pour le caractériser ne sont en fait pas spécifiques de l'Adj ou bien ne sont pas générales, certains d'entre eux ne les possédant pas ; ainsi l'Adj n'est pas le seul lexème à pouvoir être modifié par un adverbe – cf. (5.a) – et tous ne le peuvent pas – cf. (5.b) :

(5)a .Il est très attentif / Il la regarde très attentivement.

b. Son chagrin est infini / \* très infini.

Il a subi un contrôle fiscal / \* très fiscal<sup>4</sup>.

<sup>3</sup> Il faut préciser « qualificatif », car le terme « adjectif » s'emploie aussi pour les déterminants (par exemple « adjectif démonstratif » *ce, cet, cette, ces*, « adjectif possessif » *mon, ma, mes, ton, ta...*, « adjectif indéfini » *quelque(s), certain(s), plusieurs...*, « adjectif interrogatif » *quel, quelle, quels, quelle* (*Quelle fille t'intéresse?*) « adjectif exclamatif » *quel, quelle, quels, quelles* (*Quels beaux yeux elle a!*), « adjectif relatif » *lequel, etc.* (*J'ai vu divers responsables, lesquels responsables m'ont conseillé de...*).

<sup>4</sup> Un adjectif tel que *fiscal* dans *un contrôle fiscal* est souvent appelé « pseudo-adjectif » ou « adjectif relationnel » parce que (1) non seulement il exclut les « degrés de l'adjectif » (\* *un contrôle très fiscal, \*plus fiscal que le mien*, etc.) mais de plus (2) il ne peut être qu'épithète postposée (mais non épithète détachée, ni attribut) : \* *un fiscal contrôle, \* Fiscal, le contrôle aurait été plus rigoureux, \* Ce contrôle est fiscal*). En somme, on le dit « pseudo-adjectif » parce qu'il n'a pas les propriétés syntaxiques attendues de l'adjectif (qualificatif). Et on le dit « relationnel » parce qu'il traduit généralement une relation avec le nom morphologiquement apparenté (un *contrôle fiscal*, c'est un *contrôle du fisc*, et de même *l'amour paternel* c'est *l'amour d'un père*, le *système solaire* c'est le *système établi par le soleil*, etc.). Cela dit, un pseudo-adjectif n'a pas

L'Adj n'est pas non plus le seul lexème à pouvoir être épithète – cf. (6.a) – ou attribut – cf. (6.b) – et tous ne sont pas susceptibles d'occuper cette dernière fonction (en particulier les adjectifs relationnels) – cf. (6.c) :

- (6)a. Une robe verte / Une robe Dior / Une robe sac / Une robe trapèze /  
 Une robe chasuble...
- b. Il est gentil / Il est médecin / Il est maire...
- c. L'enseignement primaire est remarquable.  
 L'enseignement primaire  $\bar{L}$ 'enseignement est primaire.  
 Le système solaire  $\bar{L}$ Le système est solaire.

Par comparaison avec le nom « nu » (sans déterminant) toutefois, l'Adj admet le contexte *c'est* – qu'il partage néanmoins avec le nom propre (7.a), auquel cependant il s'oppose par le contexte *voici/voilà* (7.b) :

- (7)a. C'est beau, C'est primaire, C'est solaire / C'est Ève, C'est Rome /  
 C'est Montaigne.
- b. Voici Ève, Voilà Rome / \* Voici beau, \* Voilà magnifique.

En résumé, vérifions que les catégories N et Adj sont bien définies l'une par rapport à l'autre.

- Le point de vue morphologique ne dégage pas de critère général puisque le genre intrinsèque n'est pas caractéristique de l'ensemble des N. Il en irait de même pour le nombre : *Paris, Loire, Max, Auvergne* sont intrinsèquement singuliers et *Pyrénées, Alpes, obsèques, fiançailles* intrinsèquement pluriels mais, sinon, le nombre est soit non marqué (*souris, nez, gaz...*), soit marqué, au moins à l'écrit (*cheval/chevaux, enfant/enfants, chapeau/chapeaux*) – comme pour l'adjectif (*gris, original/originaux, gentil/gentils*).

- Le point de vue syntaxique permet d'opposer le N commun et l'Adj par deux critères spécifiques et généraux (l'enchaînement par une phrase relative / *c'est*), le N propre et l'Adj par deux critères spécifiques et généraux (l'enchaînement par une phrase relative / *voici-voilà*).

---

toujours de nom correspondant (permettant de le dénommer « relationnel ») : ainsi, *classique* dans *la musique classique, le théâtre classique* n'est pas dérivé d'un nom, mais il n'en reste pas moins que, dans ces expressions, l'adjectif ne peut être attribut ni modifié (dans *J'aime la musique classique*, on ne peut pas paraphraser *la musique classique* par *la musique très classique, la musique qui est classique*).

### 1.3. Pronoms et clitiques

La définition habituelle du pronom est qu'il s'agit d'un mot occupant la place d'un nom ou d'un groupe nominal ; cela ne permet pas de l'opposer à un certain nombre de noms propres, qui commutent également avec un nom commun (8.a) ou un groupe nominal (8.b) :

(8)a. Le petit voisin / Le petit Paul (voulait te voir).

Les deux Dupont / Les deux policiers (ne font que des bêtises).

b. Un passant inconnu / Paul / on (a frappé à la porte).

De plus, il y a des pronoms dont on ne peut pas dire qu'ils occupent la place d'un nom ou d'un groupe nominal ; ainsi la commutation ne peut pas s'opérer *stricto sensu* dans :

(9)a. Je voulais voir Max / \* Je voulais voir le / Je voulais le voir.

b. Qui préfères-tu ? / \* Léa préfères-tu ?

c. Je te présente Paul : je t'ai parlé de Paul hier / \* Je te présente Paul, je t'ai parlé dont hier / Je te présente Paul, dont je t'ai parlé hier.

En outre, certains pronoms ont une propriété que les noms ou groupes nominaux ne possèdent pas, qui est de permettre la subordination d'une phrase à une autre : c'est le cas du pronom relatif – ci-dessus en (9.c) : dans *Je te présente Paul, dont je t'ai parlé hier*, le mot *dont* à la fois représente *de Paul* dans la relative (*dont je t'ai parlé* = *je t'ai parlé de Paul*) et permet d'enchâsser cette relative dans *Je te présente Paul* (la relative vient modifier le nom *Paul*).

Notons enfin qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre le mot *pronom* : « (mis) pour un nom », puisqu'un pronom peut aussi bien remplacer ou représenter un adjectif ou une phrase :

(10)a. Ève est malade, Luc le serait également.

b. Ève est malade, tu le sais.

Compte tenu de ces observations, on distingue entre trois comportements syntaxiques : l'appellation *pronom* sera gardée pour tout mot occupant effectivement la place d'un nom ou d'un groupe nominal (par exemple *quelqu'un*) ; on désignera par *clitique* ou *pronom-clitique* un mot qui, susceptible de représenter un nom ou un groupe nominal, n'en occupe en tous cas pas la place – par exemple *le* en (9.a) –<sup>5</sup> ; et l'on nommera *pronom-subordonnant* le mot qui,

<sup>5</sup> Les clitiques sont seulement « *susceptibles* de représenter un nom ou un groupe nominal », comme on vient de le dire : cela vaut en effet pour ceux de la 3<sup>ème</sup> personne (*il/elle*) mais non pour ceux de la 1<sup>ère</sup>

tout en représentant un nom ou un groupe nominal, assure aussi le lien de subordination entre deux phrases – comme *dont* en (9.c).

- Pour qu'un pronom comme *quelqu'un* puisse être dit occuper la place d'un nom ou d'un groupe nominal sans que cela donne lieu à confusion avec le nom propre – cf. (8.a) et (8.b) –, il faut préciser qu'il ne peut pas se combiner avec un déterminant et un adjectif : on n'a pas \* *Le petit quelqu'un* comme on a *Le petit Paul*, ni \* *Un certain quelqu'un* comme on a *Un certain Dupont*. Certes on peut dire *J'ai faim : je prendrais bien un petit quelque chose...* mais l'assemblage *un petit quelque chose* paraît figé : on ne peut guère en changer le déterminant (?? *Est-ce que ce petit quelque chose te conviendrait ?*), ni l'adjectif (?? *J'ai vraiment très faim : je prendrais bien un grand quelque chose !*), ni le pronom lui-même (\* *Je m'ennuie... je téléphonerais bien à un petit quelqu'un !*). Il en va différemment de *un petit rien*, où *rien* est analysable comme un nom, puisqu'il peut se mettre au pluriel : *Ce sont ces petits riens qui font toujours plaisir et qui ne coûtent pas grand-chose*. Une autre particularité des pronoms par rapport aux noms propres, c'est qu'ils peuvent être modifiés par *de + bien, mal, mieux...* ou *de + Adj* (on parle alors d'« épithète indirecte », du fait que la préposition sépare l'épithète du pronom); mais on ne dira pas (11.b) comme on dit (11.a) :

(11)a. Je connais quelqu'un de bien / de gentil / de sympa.

b.\*Je connais Paul de bien / de gentil / de sympa.

- Ce qui caractérise le pronom-clitique par rapport au nom ou au pronom, c'est, comme on l'a vu, qu'il ne peut en occuper la place, étant très dépendant du verbe.

### Exercice 1

Sachant que *quelqu'un* est rangé dans les pronoms, montrez à partir du corpus suivant que *on*, ayant des propriétés différentes, ne peut pas être rangé dans la même catégorie.

(12) a. Quelqu'un a sonné et a demandé : « Il y a quelqu'un ? ».

b. Quelqu'un que tu ne connais pas a demandé à me voir.

---

ou 2<sup>e</sup> personne. Ainsi, dans *Le bébé pleure, tu lui souris*, le mot *lui* représente *le bébé*, mais ce n'est pas le cas de *tu, je, me* ou *te* dans *Le bébé pleure, tu me souris* ou *Le bébé pleure, je te souris*.



- c.* Ah, Pierre, c'est quelqu'un !
- d.* Je ne peux pas vous recevoir demain : j'ai quelqu'un.
- e.* Quelqu'un pourrait-il me prêter un stylo ?
- f.* S'il vient quelqu'un, je n'y suis pour personne !
- g.* Vous pensez à quelqu'un ?
- h.* Quelqu'un, apparemment, a cherché à me joindre.
- i.* Seul quelqu'un peut faire une chose pareille...
- j.* Quelqu'un et toi aviez eu la même idée.

*Exercice 2 :*

En relation avec l'exercice précédent, énumérez les propriétés de *on* qui en font un pronom-clitique.

Comparez les comportements de *quelqu'un*, *on*, et *il* : dans quelle classe doit-on ranger *il* ?

*Exercice 3 :*

Dans le corpus suivant, vous remplacerez le nom *Max* par ce que les grammairistes appellent traditionnellement « le pronom personnel de 3<sup>e</sup> personne ». Que constatez-vous ? Qu'en concluez-vous ?

- (13)*a.* Max et Léa se sont mariés en juin.
- b.* Mais Max supporte difficilement Léa.
- c.* Léa trouve Max égoïste et capricieux.
- d.* À vrai dire, Léa se demande si elle aime toujours Max.
- e.* Léa a donné à Max trois jours pour s'amender.
- f.* Léa va-t-elle continuer à pouvoir vivre avec Max ?

#### 1.4. Le verbe

Du point de vue morphologique, le verbe est la seule catégorie de lexème à connaître la flexion en mode, temps et personne ; si l'on compare à titre d'exemple les mots *coudre*, *foudre*, *moudre*, *poudre* : *coudre* et *moudre* entrent dans un paradigme *couds/mouds*, *coud/moud*, *cousais/moulais*, *coudras/moudras*, etc. tandis que sont impossibles des

alternances telles que \* *fouds/pouds*, \* *foud/poud*, \* *fousais* ou \* *pousais*, \* *foudra/poudra*, etc.

Du point de vue syntaxique, le verbe est la seule catégorie à pouvoir se voir attacher un pronom-clitique : lorsqu'il est conjugué à un mode personnel, le sujet peut en être *je*, *tu*, *il*, *ce*, etc. S'il est à un mode impersonnel (infinitif ou participe), on peut lui associer *me*, *te*, *le*, *la*, *se*, *y*, *en*, etc. :

(14)*a.* Je sortais quand il s'est mis à pleuvoir ; heureusement, tu m'as prêté un parapluie.

*b.* Le voyant là, je me suis avancée pour le prendre dans mes bras.

On notera cependant que, au participe passé, le verbe ne peut que très rarement se voir greffer un clitique : on a *en* devant *allé* dans *Il s'est en allé*, *y* devant *compris* dans *y compris* (*Vous en avez pour 30 euros, le service y compris*) mais il s'agit d'une locution adverbiale ou prépositionnelle (*compris* ne s'accorde pas dans *J'ai tout jeté, l'assiette y compris* comme il s'accorderait dans *J'ai tout jeté, l'assiette comprise*).

On fera la même remarque en ce qui concerne la négation, qui caractérise également le verbe (elle ne peut encadrer aucun autre type de mot)– on n'a pas (15.c) comme on a (15.a) ou (15.b) :

(15)*a.* Elle ne lit pas., Elle ne regarde jamais la télévision., Elle n'est au courant de rien.

*b.* Ne lisant pas, ne regardant jamais la télévision, elle s'étonne de n'être au courant de rien...

*c.\** Ne lu pas..., \* Ne regardé jamais..., \* N'été au courant de rien...

#### Exercice 4

Il y a deux types de forme en *-ant* morphologiquement reliée au verbe : l'adjectif verbal (comme *passionnant* ou *convaincant*) et le participe présent (comme *passionnant* ou *convainquant* dans *Passionnant ses auditeurs, le conteur a été bissé., La démonstration convainquant le jury, Léa réussit son concours*).

Constituez un corpus à partir duquel vous montrerez que l'adjectif verbal et le participe présent n'ont pas les mêmes propriétés morphologiques et syntaxiques.

### 1.5. Le déterminant

On ne pourrait pas sans circularité définir le déterminant comme le lexème qui se trouve devant le nom si l'on avait caractérisé le nom seulement par le fait qu'il se trouve après le déterminant. Mais, on l'a vu ci-dessus au paragraphe (1.1), d'autres propriétés syntaxiques permettent de se donner une définition du nom : il est donc possible de garder ce critère sans circularité. On doit néanmoins préciser que le déterminant introduit le nom, pour le différencier de l'adjectif, également susceptible de précéder un nom : ce qui oppose *Ces nuages annoncent la pluie* et *Ces gros nuages annoncent la pluie*, c'est que *gros* est supprimable et non pas *ces* (\* *Gros nuages annoncent la pluie*). Cela ne veut pas dire qu'un N soit toujours ou obligatoirement précédé d'un déterminant : c'est, à l'inverse, le déterminant qui est nécessairement suivi d'un N (ou d'une association Adj + N ou autre mais qui inclut forcément un N<sup>6</sup>).

#### *Exercice 5*

Repérez les déterminants dans les phrases suivantes : voyez-vous des cas où les exemples paraissent contredire la définition qu'on vient d'en donner ? S'agit-il de contre-exemples susceptibles de l'invalider ?

(16)*a.* Certains témoins ont vu la scène, mais certains ne sont pas sûrs de reconnaître le suspect.

*b.* Je peux te prêter un pull si tu veux : tu en veux un ?

*c.* Parmi les bibelots exposés, plusieurs ont de la valeur mais certaines des porcelaines sont fêlées.

*d.* Divers enfants sont tombés malades, mais ce sont des cas très différents.

Les déterminants eux-mêmes n'ont pas tous les mêmes propriétés syntaxiques (en dehors du fait qu'ils introduisent un nom) : l'article défini (*le, la, les*), l'adjectif possessif (*mon, ma, mes...*), l'adjectif démonstratif (*ce, cette, ce*) sont susceptibles de se combiner avec

<sup>6</sup> Certains déterminants peuvent n'être suivis que d'un adjectif, ainsi qu'on l'a vu dans « *Quelle robe préfères-tu ? - La rouge* », où le nom *robe*, évident de par le contexte, fait l'objet d'une ellipse (mais il est facilement restituable, la réponse pouvant aussi bien être « *- La robe rouge* »).

l'adjectif indéfini *tout, tous (tout le, tous mes, toute cette...)* et d'être suivis d'autres adjectifs indéfinis (*les quelques, mes deux, ces divers...*) ; l'article indéfini (*un / une*) peut précéder *certain* (seulement au singulier : *un certain, une certaine, \* des certaines, ?? de certaines<sup>7</sup>...*), etc.

Les déterminants ne sont pas plus homogènes du point de vue morphologique, certains connaissant l'opposition de genre (*le, la ; un, une ; certains, certaines...*) mais non tous (*quelque, chaque, plusieurs...*), d'autres l'opposition de nombre (*ce, ces ; mon, mes...*) ou non (*plusieurs, chaque, divers...*).

### 1.6. Préposition (conjonction, adverbe)

Nous avons déjà abordé la question de la préposition dans le premier chapitre, ce qui justifie l'intitulé un peu étrange de ce paragraphe : ce que traditionnellement on range dans trois classes peut (pour un certain nombre de lexèmes) être regroupé sous le chef « Préposition ».

Morphologiquement invariable, la préposition est traditionnellement caractérisée syntaxiquement par le fait qu'elle a un complément nominal : tout le monde est d'accord pour la décrire comme le lexème qui introduit un groupe du nom<sup>8</sup>. Certaines prépositions peuvent effectivement n'avoir qu'un complément nominal (*dans, parmi...*), mais d'autres introduisent aussi des infinitifs (*pour (faire cela), sans*, etc.), et/ou des phrases (*pour (que l'on fasse cela), sans, dès*, etc.) : la similitude avec le verbe se confirme donc. De ce fait, il est logique de procéder à la même analyse pour la préposition et pour le verbe : comme on dit qu'un verbe est transitif ou intransitif, transitif direct ou indirect, etc., on a des prépositions connaissant ces divers emplois. Ainsi dans (17) :

(17)a. Ils viennent pendant l'été.

b. Ils viennent pendant qu'on est là.

la préposition *pendant* introduit un groupe nominal en (17.a) comme le fait *aimer* dans *J'aime l'été*, et une phrase en (17.b) comme le fait *espérer* dans *J'espère que vous serez là : pendant l'été* et *pendant que vous êtes là* sont des groupes (ou syntagmes) prépositionnels, comme

<sup>7</sup> Par exemple dans ?? *J'ai parfois de certaines envies*.

<sup>8</sup> Parmi les autres catégories, seul le verbe est susceptible d'avoir un syntagme nominal comme complément, lorsqu'il est transitif direct (ce qui n'est pas général : *périlcliter* est intransitif, *parer (à)* est transitif indirect, et a donc un complément prépositionnel).

*aime l'été* et *espère que vous serez là* sont des groupes (ou syntagmes) verbaux – on n'a donc pas une conjonction *pendant que* mais une préposition à complément phrastique *pendant + que* P. Dans (18) :

- (18)*a.* Je ne l'ai pas revu depuis cette triste histoire.  
*b.* Je ne l'ai pas revu depuis que sa femme l'a quitté.  
*c.* Je ne l'ai pas revu depuis.

la préposition a un complément nominal en (18.a), un complément phrastique en (18.b) et un complément □ en (18.c) ; on n'a pas trois cas de figure : préposition en (18.a), conjonction en (18.b), adverbe en (18.c), mais la préposition *depuis* avec (18.a et 18.b) ou sans (18.c) complément – comme c'est le cas de *tombe* dans *la pluie tombe* ou de *brille* dans *le soleil brille*.

Ce qui montre que *pendant que, depuis que, pour que, dès que* ne sont pas des « blocs » indissociables, c'est que l'on peut les séparer par des adverbes, groupes prépositionnels ou incisives, par exemple :

- (19)*a.* Ils sont fâchés depuis, je pense, que leurs enfants ont divorcé.  
*b.* Les travaux se feront pendant, a-t-il décidé, que tout le monde sera en vacances.  
*c.* Ils ont tout repeint pour – et c'est bien naturel – que la maison puisse être louée plus cher.

Cela ne serait pas le cas de *bien que*, qui apparaît également en deux « morceaux » mais non séparables :

- (19)*d.\** Ils restent fâchés bien, c'est connu, que leurs enfants aient tout fait pour qu'ils se remettent ensemble.

### 1.7. Les complémenteurs

Les complémenteurs sont les « conjonctions de subordination » – selon la terminologie habituelle – qui ne sont pas analysables comme des prépositions suivies d'un complément phrastique : *que, bien que, ainsi que, quoique, comme, si, quand, lorsque...* On y range aussi des pronoms-subordonnants qui sont, de même, toujours en tête de la phrase enchâssée – pronoms relatifs (20.a), pronoms interrogatifs (20.b), adverbes interrogatifs (20.c) :

- (20)*a.* Je n'ai pas retrouvé ce livre dont tu m'avais parlé et que tu m'avais recommandé.

*b.* Tout le monde se demande qui a bien pu faire une chose pareille.

*c.* Explique-moi pourquoi tu as fait cela / comment on doit s'y prendre.

Les phrases exclamatives du type de (21.a) et les interrogatives directes du type de (21.b) sont introduites par des compléments mais ne sont pas enchâssées dans une autre phrase :

(21)*a.* Qu'il est beau !, Comme il est mignon !, Si c'est pas adorable, à cet âge !

*b.* Qui t'a dit ça ?, Que fais-tu ici ?, Où tu vas comme ça ?<sup>9</sup>

### *Exercice 6*

Le mot *que* est ambigu, pouvant être complément simple (« conjonction de subordination »), ou pronom-subordonnant (relatif). En vous rappelant que le pronom-subordonnant équivaut à un nom (ou groupe nominal) et a donc une fonction dans la phrase où il apparaît, donnez l'analyse de *que* dans le corpus suivant :

(22)*a.* Je crois que Paul est déjà arrivé.

*b.* J'ai l'impression que Paul est déjà arrivé.

*c.* Je n'aime pas le costume que Paul a acheté.

*d.* Le bruit court que Max est revenu.

### *Exercice 7*

Le mot *quand* est ambigu, pouvant être complément simple (« conjonction de subordination »), ou pronom-subordonnant (adverbe interrogatif). Distinguez entre les deux analyses dans le corpus suivant :

(23)*a.* Je vous paierai quand les poules auront des dents !

*b.* Je me demande quand les poules auront des dents !

*c.* Il m'a indiqué quand on pouvait semer la salade.

*d.* Il venait quand on pouvait semer la salade.

<sup>9</sup>

Dans la phrase interrogative directe, le complément n'est pas forcément en tête : *Tu fais quoi ? Tu y vas comment ? Tu vas où, comme ça ?* etc.

*Exercice 8*

Le mot *où* est ambigu, pouvant appartenir, parmi les complémenteurs, soit à la catégorie des pronoms-subordonnants relatifs (*Je ne connais pas la région où il sont en vacances*), soit à la catégorie des pronoms-subordonnants interrogatifs (*Je ne sais pas où ils sont en vacances*). Comment peut-on distinguer entre les deux analyses ?

Les exercices précédents (6, 7, 8) sont tirés de l'ouvrage (déjà cité) *La Phrase complexe. Les subordinations* (2002).

Les complémenteurs simples (*que, bien que, quoique, comme, si, quand...*) présentent la particularité de connaître la coordination en *et que*<sup>10</sup> :

(22)*a.* Elle pense qu'il va se mettre au travail et qu'il va finir par réussir.

*b.* Bien que tout le monde se méfie de lui et que personne ne l'ait mis au courant, j'ai décidé de faire appel à ses services.

*c.* Comme tu ne répondais pas et que la porte était fermée, je suis allée chez les voisins pour demander de l'aide.

*d.* On peut aller au restaurant si le cœur t'en dit et que tu aies une petite faim ?

*e.* Quand il fait beau et qu'elle se sent en forme, on sort pour une promenade au soleil.

### 1.8. Les conjonctions de coordination

Cette particularité de connaître un relais en *et que*, des mots tels que *mais, ou (bien), et, or, ni, car* ne l'ont pas, c'est pourquoi on ne les range pas dans les complémenteurs mais dans la classe des conjonctions (ce que fait la tradition en parlant à leur propos de « conjonctions de coordination ») :

(23)*a.* Je fais cela parce que je t'aime et que je tiens à toi / \* Je fais cela car je t'aime et que je tiens à toi.

<sup>10</sup>

C'est aussi le cas de prépositions introduisant un complément phrastique : *Dès que le soleil se lève et que la maison s'anime...*, *Pendant que ton père fait la vaisselle et que ta mère l'essuie...*

Contrairement à la tradition, toutefois, on n'inclut pas *donc* dans les conjonctions (de coordination) : contrairement à elles, il est mobile dans la phrase (23.b) et admet des ponctuations qu'elles rejettent (23.c) :

(23)b. Il a plu, donc il va y avoir des champignons. / Il a plu, il va donc y avoir des champignons. / Il a plu, il va y avoir des champignons, donc.

∅ Il a plu, mais il n'y a pas de champignons. / \* Il a plu, il n'y a mais pas de champignons. / \* Il a plu, il n'y a pas de champignons, mais.

c. Il y a deux as de pique dans ton jeu, donc tu es un tricheur ! / Il y a deux as de pique dans ton jeu, donc, tu es un tricheur !

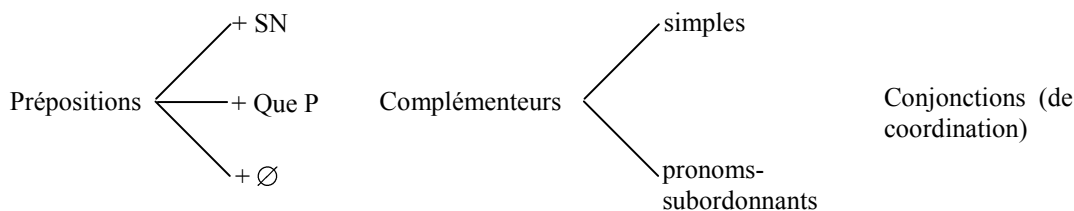
∅ Il y a deux as de pique dans ton jeu, car tu es un tricheur ! / \* Il y a deux as de pique dans ton jeu, car, tu es un tricheur !

Il y a deux as de pique dans mon jeu, mais je n'ai pas triché ! / \* Il y a deux as de pique dans mon jeu, mais, je n'ai pas triché !

En revanche, *puis*, rangé traditionnellement dans les adverbes, n'est pas mobile dans la phrase, n'apparaissant qu'en tête – comme *mais, ou, et, or, ni, car* ; il y a lieu par conséquent de le ranger parmi les conjonctions de coordination :

(23) Elle a crié, puis elle est partie. / \* elle est puis partie / \* elle est partie puis.

Pour résumer ce qui a été présenté dans les paragraphes 1.6., 1.7., 1.8. ci-dessus, on a trois grandes classes de lexèmes susceptibles d'introduire une phrase <sup>11</sup> :



• *pendant* + *que P* illustre le premier cas ; on peut séparer la préposition du complément *que* par une incise ; la coordination en *et que* est possible.

• *bien que* + *P* illustre le cas du complément simple (il ne fait qu'introduire P) : on ne peut pas séparer *bien* et *que* par une incise ; la coordination en *et que* est possible.

<sup>11</sup> « SN » est l'abréviation pour *syntagme nominal*, « P » pour *phrase*.



• *qui, que, où* (relatifs ou interrogatifs), *dont* (relatif), *quand, pourquoi, comment* (interrogatifs) illustrent le cas du complémenteur pronom-subordonnant : ils introduisent une P où ils ont une fonction (sujet, complément d'objet, etc.).

• *mais, ou (bien), et, or, ni, car* illustrent le cas de conjonctions ; elles n'ont pas de fonction dans P et la coordination en *et que* n'est pas possible <sup>12</sup>.

### 1.9. Les adverbes

La définition de la catégorie des adverbes reste problématique du fait que le critère qui en rassemble la majeure partie ne les regroupe pourtant pas tous et en outre concerne un petit nombre d'autres mots. Une première observation permet de justifier la séparation entre Prép + □ (*avant, après, depuis, derrière, devant, pour...*) et Adv (*trop, bien, donc, beaucoup, néanmoins, surtout, vraiment, ensuite, vite, presque...*), c'est que, dans le premier cas, le mot ne peut pas apparaître entre l'auxiliaire et le participe passé ou l'infinitif (24.a), du moins sans pause (24.b) –, tandis qu'il le peut dans le second cas (24.c) :

(24)a.\*J'ai avant renoncé. (J'ai renoncé avant.) / \*J'ai après changé d'avis. (J'ai changé d'avis après.) / \*Je vais derrière garer la voiture. (Je vais garer la voiture derrière). / \*Il doit pour voter. (Il doit voter pour.)

b.\*J'ai depuis renoncé. (J'ai, depuis, renoncé.)

c. J'ai donc renoncé. / J'ai néanmoins renoncé. / J'ai vite renoncé. / J'ai trop changé d'avis. / J'ai bien changé d'avis. / J'ai vraiment changé d'avis. / Je vais ensuite garer la voiture. / Je vais toutefois garer la voiture. / Il doit surtout voter.

Cette différence syntaxique peut donc devenir un critère positif de caractérisation des adverbes, à ceci près que quelques-uns ne paraissent pas s'accommoder de cette distribution (25.a), que d'autres – également en très petit nombre – la rejettent radicalement (25.b), tandis que des mots qui ne sont pas des adverbes – rares, eux aussi – la connaissent :

(25)a.?J'ai quelque part senti une gêne. / ?Je vais ailleurs chercher l'amour de ma vie. / ?J'ai partout vu des tricheurs. / ?On va ici marquer une pause.

b.\*J'ai si aimé cet homme. / \*On va très manger ce soir.

<sup>12</sup>

Elle se rencontre néanmoins souvent avec *car* (où elle est considérée comme une faute contre la syntaxe), sans doute par analogie avec *parce que, puisque, vu que, étant donné que*, etc.

c. Ils ont tout liquidé. / Elle ne va rien boire.

Ce qui permet de distinguer *tout* et *rien* (25.c) des adverbes, c'est qu'ils ont les fonctions d'un nom ou d'un groupe nominal (*Tout est dit, Rien ne va plus, Elle pense à tout, Elle ne veut rien, Il est tout pour moi*, etc.) : ce sont des pronoms, ici compléments d'objet de *liquider* ou *boire*.

En résumé de cette première partie 1. *La définition syntaxique des classes de lexèmes*, on aboutit à neuf catégories (plus une dixième, celle des interjections, qui forment des énoncés un peu à part (*Zut !, Oh, eh, hein, bon !*) et qu'on laissera de côté ici), que l'on a caractérisées les unes par rapport aux autres de manière spécifique et générale – ce qui est l'objectif à atteindre dans le cadre d'une description qui se veut scientifique.

### Corrigé des exercices

✦ *Exercice 1* : Dans l'ensemble des énoncés proposés, *quelqu'un* occupe des fonctions diverses – sujet en (a), (b), (c), (h), (i) et (j) en coordination, complément en (a), (d), (f), (g), attribut en (c) – et il équivaut toujours à un nom ou à un groupe du nom : (a) *Paul a sonné... Il y a un problème ?*, (b) *Un monsieur que tu ne connais pas...*, (c) *Pierre, c'est un grand bonhomme !*, (d) *J'ai un client*, etc. En revanche, *on* n'est possible que lorsque *quelqu'un* est sujet « nu », en (a) : *On a sonné*, mais il ne peut pas être modifié par une relative : \* *On que tu ne connais pas*, ni par un adjectif : \* *Seul on peut faire une chose pareille...*, ni être coordonné : \* *On et toi aviez eu la même idée*. Il ne permet pas non plus son rappel par *il* dans la phrase interrogative : (c) \* *On pourrait-il me prêter un stylo ?*, ni ne peut être séparé du verbe par une incise : (h) \* *On, apparemment, a cherché à me joindre*. Dans la question, *on* se prête à la postposition du sujet : (e') *Pourrait-on me prêter un stylo ?*, qui en revanche est interdite pour *quelqu'un* : \* *Pourrait quelqu'un me prêter un stylo ?* – comme pour les noms ou groupes nominaux : \* *Pourrait Léa me prêter un stylo ?* Il est donc bien clair que *quelqu'un* et *on* n'ont pas les mêmes propriétés (une seule distribution leur est commune : la position de sujet « nu ») et que, si *quelqu'un* est rangé dans les pronoms, alors *on* doit entrer dans une autre classe : celle des clitiques.

✦ *Exercice 2* : si l'on résume les propriétés de *on* d'après le corpus étudié précédemment, on peut dire qu'il ne peut être que sujet, sans modification d'aucune sorte (relative, adjectif, coordination), sans séparation d'avec le verbe (par une incise) et qu'il se postpose au verbe lors de l'interrogation. Or *il* présente les mêmes possibilités et impossibilités : comme *on*, il ne pourrait remplacer *quelqu'un* que dans le premier énoncé de (a) : *Il a sonné*, et dans aucun

des autres : \* *Il y a il ?*, \* *Il que tu ne connais pas*, \* *C'est il*, \* *J'ai il*, \* *Il pourrait-il*, \* *S'il vient il*, \* *Vous pensez à il*, \* *Il, apparemment, a cherché à me joindre*, \* *Seul il*, \* *Il et toi...*  
Ainsi peut-on conclure que *il* est un clitique, comme *on*.

✎ *Exercice 3* : on constate que le « pronom personnel de la 3<sup>e</sup> personne » se réalise par des formes morphologiques différentes, selon la fonction et le contexte : *lui* en (a) en position de sujet coordonné, *il* en (b) en position de sujet « nu », *le* en position de complément d'objet direct (c) et (d), *lui* en position de complément d'objet indirect (e), *lui* après une préposition (f). Si l'on compare avec les « pronoms personnels de 1<sup>e</sup> et de 2<sup>e</sup> personne », on observe qu'il y a deux formes *lui*, en réalité, l'une qui est parallèle à *toi*, *moi*, *quelqu'un* et donc ne relève pas des clitiques – phrases (a) et (f) – et l'autre qui est parallèle à *tu*, *me*, relevant alors des clitiques – phrase (e).

✎ *Exercice 4* : l'adjectif verbal (où « verbal » doit simplement s'entendre comme « dérivé d'un verbe ») présente les propriétés de l'adjectif, c'est-à-dire qu'il peut être épithète (a) ou attribut du sujet (b), attribut de l'objet (c), modifiable par un adverbe (d) ; il s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il s'applique (e) et ne peut avoir de compléments comme en a le verbe correspondant (f).

a) J'ai entendu une histoire passionnante / une passionnante histoire, une démonstration convaincante.

b) L'histoire était passionnante (pour passionnante, elle l'était), la démonstration semble convaincante.

c) Je trouve cette histoire passionnante (Je la trouve passionnante), Je présume la démonstration convaincante.

d) Très passionnante, cette histoire !, Pas vraiment convaincante, ta démonstration !

e) Un conteur passionnant, Un orateur convaincant, Des professeurs passionnants, Des théories convaincantes.

f) L'histoire passionne l'auditoire / \* L'histoire passionnante l'auditoire, Cette théorie a convaincu l'auditoire / \* Cette théorie convaincante l'auditoire.

Le participe présent, en revanche, est bien une forme verbale au sens où il possède des propriétés que présente aussi le verbe : il ne s'accorde pas en genre et en nombre ainsi que le fait l'adjectif (g), il admet en revanche un complément d'objet direct, ce qui est exclu pour l'adjectif mais possible pour le verbe (h), de même qu'il connaît la forme composée (à l'auxiliaire), tout comme le verbe (i), mais il rejette la modification par *très* (admise par

l'adjectif, refusée par le verbe) pour tolérer une précision par *beaucoup* (refusée par l'adjectif, admise par le verbe) – (j) ; il peut être l'hôte d'un clitique, comme le verbe, ce qui n'est pas le cas de l'adjectif :

g)\* Passionnante les auditeurs, l'histoire a été applaudie. / \* Convaincante le jury, la démonstration lui a permis de réussir son concours.

h) Passionnant les auditeurs (les passionnant) / Convainquant le jury (le convainquant).

i) Ayant passionné les auditeurs... / Ayant convaincu le jury...

j)\* Très passionnant les auditeurs... / Passionnant beaucoup les auditeurs... / \* Très convaincant les auditeurs... / ? Convainquant beaucoup les auditeurs..

k) L'histoire me passionnant... (\* L'histoire me passionnante...) / Les arguments le convainquant... (\* Les arguments le convaincants...).

On remarque d'ailleurs que l'adjectif (*communicant, fatigant...*) peut avoir une orthographe différente de celle du participe présent (*communiquant, fatiguant*) – lequel est morphologiquement plus proche de sa base verbale (*communiquer, fatiguer*).

✎ *Exercice 5* : le déterminant étant défini par le fait qu'il introduit un nom, *certain* (*témoins*), *un* (*pull*), *divers* (*enfants*) relèvent de cette catégorie ; cependant, ce n'est plus le cas de *certain* (*ne sont pas sûrs*), ni de *un* dans (*tu en veux*) *un*, ni de *plusieurs* (*ont de la valeur*), *certaines* (*des porcelaines*), (*très*) *différents*. En (16.a), *certain* commute avec *quelques*, *ces* dans *certain* *témoins* mais avec *quelques-uns*, *ils* dans *certain* *ne sont pas sûrs* : dans ce dernier cas, il est donc pronom ; de même en (16.c), *plusieurs* commute avec *ils*, *quelques-uns*, et non avec *quelques*, *des* – ce qui serait le cas dans *plusieurs bibelots ont de la valeur*. En (16.d), *différents* pourrait commuter avec *divers* devant *enfants*, ou avec *mes*, *quelques* ; ce n'est plus le cas dans *très différents*, où il peut alterner avec *distincts*, *opposés* – la modification par *très* montre qu'il s'agit là d'un emploi adjectival. En conclusion, le corpus proposé n'invalide pas le critère de définition des déterminants, mais illustre qu'un mot peut connaître divers emplois et alors relever de catégories différentes (en l'occurrence : déterminant / pronom / adjectif) – autrement dit cacher des *homonymes*.

✎ *Exercice 6* : un premier test permet de montrer que la phrase en *que* n'a pas le même statut en (a), (b), (d) d'une part, et en (c) d'autre part, c'est qu'elle est cliticisable dans le premier cas mais non dans le second <sup>13</sup> :

<sup>13</sup> « Cliticisable », c'est-à-dire qu'on peut la remplacer par un clitique.

- a) Je crois que Paul est déjà arrivé. / Paul est déjà arrivé, je le crois.
- b) J'ai l'impression que Paul est déjà arrivé. / Paul est déjà arrivé, j'en ai l'impression.
- d) Le bruit court que Max serait revenu. / Max serait revenu, le bruit en court.
- vs c) Je n'aime pas le costume que Paul a acheté. / \* Paul a acheté, je ne l'aime pas le costume. / \* Paul a acheté, je n'en aime pas le costume.

Dans ce dernier cas, *Paul a acheté* ne forme pas une phrase complète, achevée : il lui manque le complément d'objet du verbe *acheter*, rôle que joue *que* dans *que Paul a acheté*, où *que* est mis pour *le costume* ; *que* a donc une fonction dans *que Paul a acheté*, en même temps qu'il représente le groupe nominal antécédent et qu'il permet de relier les deux phrases : il s'agit donc d'un pronom-subordonnant. En revanche en (a), (b), (d), *Paul est déjà arrivé* ou *Max serait revenu* sont des phrases complètes, il ne leur manque rien : *que* en l'occurrence ne sert qu'à les enchâsser dans la phrase où elles prennent place – il s'agit donc d'un complémenteur simple (il n'a pas de fonction dans la phrase qu'il introduit, il se contente de la relier à l'autre phrase).

Un second test permet de confirmer cette analyse, c'est que, en (c), on pourrait reformuler l'ensemble en utilisant *le* (pronom-clitique) à la place de *que* : *Je n'aime pas le costume, Paul l'a acheté (sans me consulter)*. En revanche, il est impossible de remplacer *que* par un pronom-clitique en (a), (b) ou (d) : \* *Paul l'est déjà arrivé*, \* *Max le serait revenu* – dans ce cas, donc, *que* n'a décidément rien à voir avec les pronoms !

- ↳ **Exercice 7** : comme précédemment, un premier test montre que les phrases en *quand* n'ont pas le même statut, puisqu'elles peuvent être cliticisées en (b) et (c) mais non en (a) ou (d) ; elles peuvent de même répondre à la question *qu'est-ce que ? / que ?*, ce qui n'est pas non plus possible en (a) ou (d) :

- b) Quand les poules auront des dents, je me le demande ! / Qu'est-ce que tu te demandes ? – Quand les poules auront des dents !
- c) Il me l'a indiqué, quand on pouvait semer la salade. / Que t'a-t-il indiqué ? – Quand on pouvait semer la salade.
- vs a) \* Je vous le paierai, quand les poules auront des dents <sup>14</sup>. / \* Qu'est-ce que vous me paierez ? – Quand les poules auront des dents.

<sup>14</sup> Si la phrase est possible, ce n'est pas en tant que *le* représenterait la phrase en *quand*.

d)\* Quand on pouvait semer la salade, il le venait. / \* Qu'est-ce qu'il venait ? –  
Quand on pouvait semer la salade.

Le deuxième critère est de tester les commutations : en (a) et (d), *quand* commute avec *lorsque*, qui ne peut être que complémentateur simple, tandis qu'en (b) et (c), *quand* commute avec *comment*, *pourquoi*, qui ne peuvent être que pronoms-subordonnants (d'interrogation indirecte) :

a) Je paierai lorsque les poules auront des dents ! / \* comment les poules auront des dents.

d) Il venait lorsque l'on pouvait semer la salade / \* pourquoi l'on pouvait semer la salade.

vs b) Je me demande pourquoi les poules auront des dents / \* lorsque les poules auront des dents.

c) Il m'a indiqué comment on pouvait semer la salade / \* lorsque l'on pouvait semer la salade.

En résumé, la phrase en *quand* en (a) et (d) est une « circonstancielle » qui situe temporellement l'événement rapporté par *Je vous paierai* ou *Il venait* respectivement (elle répond à la question *quand ?*: *Quand me paierez-vous ? – Quand les poules auront des dents !, Quand venait-il ? – Quand on pouvait semer la salade*) ; *quand* relie les deux phrases en introduisant la seconde comme repère temporel, c'est un complémentateur simple. Tandis qu'en (b) et (c), la phrase en *quand* est un complément d'objet par rapport à *Je me demande* ou *Il m'a indiqué*, et dans la phrase où il apparaît, *quand* remplace la précision temporelle (*Les poules auront des dents à un certain moment : quand ?, On veut semer la salade à un certain moment : quand ?*) ; ici, *quand* à la fois relie les deux phrases et a une fonction dans celle où il apparaît : c'est un complémentateur pronom-subordonnant.

✎ **Exercice 6** : les deux exercices précédents vous permettent de trouver les grands axes de la démonstration ; les deux phrases en *où* n'ont pas le même statut, ce que montre le test de cliticisation : si l'on peut dire *Où ils sont en vacances, je ne le sais pas*, on n'a pas de même \* *Où il sont en vacances, je ne le connais pas la région*. Dans le premier cas, *où ils sont en vacances* est complément d'objet du verbe *savoir*, ce que confirme le test de la question : *Que sais-tu ? / Qu'est-ce que tu ne sais pas ?* – et cette question est impossible pour \* *Que connais-tu la région ? / \* Qu'est-ce que tu ne connais pas la région ?*. Le mot *où* pourrait commuter avec *quand*, *pourquoi* : dans *Je ne sais pas où ils sont en vacances, où ils sont en*

*vacances* est donc une interrogative indirecte, complément d'objet du verbe *savoir*, introduite par un pronom-subordonnant interrogatif. Dans le deuxième cas, *où* peut commuter avec *dans laquelle* (pronom-subordonnant relatif) : *où ils sont en vacances* complète le nom *région*, qui reprend *où* (« ils sont en vacances dans la région (que je ne connais pas) »).

Suggestions de lectures (normalement, vous devez comprendre ces textes sans difficulté) :

- Sur la définition du verbe : I. Eshkol "La construction du concept de 'verbe'", dans le recueil dirigé par C. Vaguer & D. Leeman : *De la langue au texte. Le verbe dans tous ses états* (2), Presses universitaires de Namur, pages 17-36.
- Sur la définition de la préposition et de ses relations avec la conjonction de subordination et l'adverbe : "Présentation" du numéro 157 de la revue *Langue française* (2008).
- Sur la définition du déterminant et des différentes sous-classe qu'il recouvre : D. Leeman (2004) *Le déterminant du nom en français*, Paris, PUF.

### III. La définition syntaxique des catégories [II]

Nous avons dans le chapitre précédent entrepris la définition syntaxique des catégories par des critères permettant d'opposer les classes de lexèmes entre elles : nous poursuivons ici avec celles des groupes (ou syntagmes) puis celle de la phrase elle-même.

#### 2. La définition syntaxique des groupes (ou syntagmes)

Une phrase est minimalement constituée de deux mots : *Il pleut* – ni *il* tout seul, ni *pleut* tout seul, ne méritent le nom de « phrase ». Cette définition est fondée sur une structure déclarative, considérée comme l'unité de base de la syntaxe : dans *Sortez !*, on a seulement un verbe qui forme une phrase, mais il s'agit d'une injonction, et non d'une déclaration. C'est à partir de cette structure déclarative considérée comme base, comme canonique, que l'on définit la notion de « groupe » : un groupe (ou syntagme) est une suite de mots qui équivaut à un seul mot (par exemple, après *Il* dans *Il pleut*, le verbe *pleut* peut commuter avec deux mots : *fait beau*, trois mots : *fait très beau*, etc.) et qui se comporte comme un seul mot au regard de certains tests : le groupe ou syntagme forme « bloc ».

##### 2.1. Le groupe nominal (GN) ou syntagme nominal (SN)

Le groupe nominal est un pronom ou un nom, ou un ensemble de mots équivalant à un pronom ou un nom ; la tête en est le pronom si le syntagme comporte un pronom (*quelqu'un de bien* / *quelque chose que l'on n'a jamais vu*) et le nom s'il comporte un nom (*Max* dans *le petit Max*, *fenêtre* dans *la fenêtre de droite*) – c'est la tête qui donne son identité au groupe, c'est-à-dire conditionne la présence d'autres catégories avant ou après elle : ainsi, comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, on n'a pas \* *Paul de bien (est arrivé)* comme on a *Quelqu'un de bien (est arrivé)*, ni \* *Le quelqu'un de la voisine (est revenu de la guerre)* comme on a *Le mari de la voisine (est revenu de la guerre)*. De même, c'est la tête qui sélectionne son environnement linguistique : sachant qu'un nom N suppose d'être précédé d'un déterminant D, une contrainte s'exerce qui fait que n'importe quel N n'est pas associable à n'importe quel D ; ainsi *confiture* peut être combiné à un article partitif : *J'ai fait de la*



*confiture*, mais ce n'est pas le cas de *enfant* : \* *Il veulent faire de l'enfant*. L'observation est semblable pour les adjectifs susceptibles de suivre le nom : *une confiture moisie* / \* *un enfant moisie*, *un enfant bien éveillé* / \* *une confiture bien éveillée*.

## 2.2. Le groupe verbal (GV) ou syntagme verbal (SV)

Le groupe verbal est un verbe ou une suite de mots comportant un verbe, qui en est la tête, équivalant à un verbe : dans le contexte *Léa* peuvent commuter *affabule*, *ment souvent*, *cache souvent la vérité*, etc. Le verbe sélectionne son auxiliaire : *a menti* mais *est tombé(e)*, l'adverbe qui peut le modifier : *ment souvent*, ?? *ment longtemps*, sous-catégorise et sélectionne ses compléments : *mange une banane*, *se plaint des voisins*, *pense à ses vacances*, *achète des bibelots à son brocanteur*, etc. mais \* *mange à une banane*, \* *mange ses vacances*, etc. Le verbe sous-catégorise et sélectionne également son sujet (qui est hors du GV puisqu'il forme la phrase en association avec celui-ci).

## 2.3. Le groupe adjectival (GA) ou syntagme adjectival (SA)

Le groupe adjectival est un adjectif ou une suite de mots comportant un adjectif, qui en est la tête, équivalant à un adjectif : (*Paul est*) *fier*, *fier de lui*, *très fier de lui*, *plus fier de lui que ne l'est sa femme*. L'adjectif sous-catégorise et sélectionne les adverbes susceptibles de le modifier (on ne dit pas \* *très rectangulaire* comme on dit *très grand*) de même que ses compléments éventuels : par comparaison avec *fier*, on ne dirait pas \* (*Paul est*) *orgueilleux de lui* / *plus orgueilleux de lui que ne l'est sa femme* ; on a *capable de faire ce travail* mais *apte à faire ce travail*, *heureux que les choses se passent bien* mais ?? *détendu que les choses se passent bien*. Dans *Les bleues (te vont bien)*, *bleues* reste un adjectif (le GN suppose l'ellipse d'un nom évident en fonction du contexte (*chaussures*, *boucles d'oreille*...), ce qui n'est pas le cas dans *Le bleu (te va bien)* lorsque l'on parle de la couleur en elle-même : ici, *bleu* est un nom, seulement masculin (de genre intrinsèque, donc).

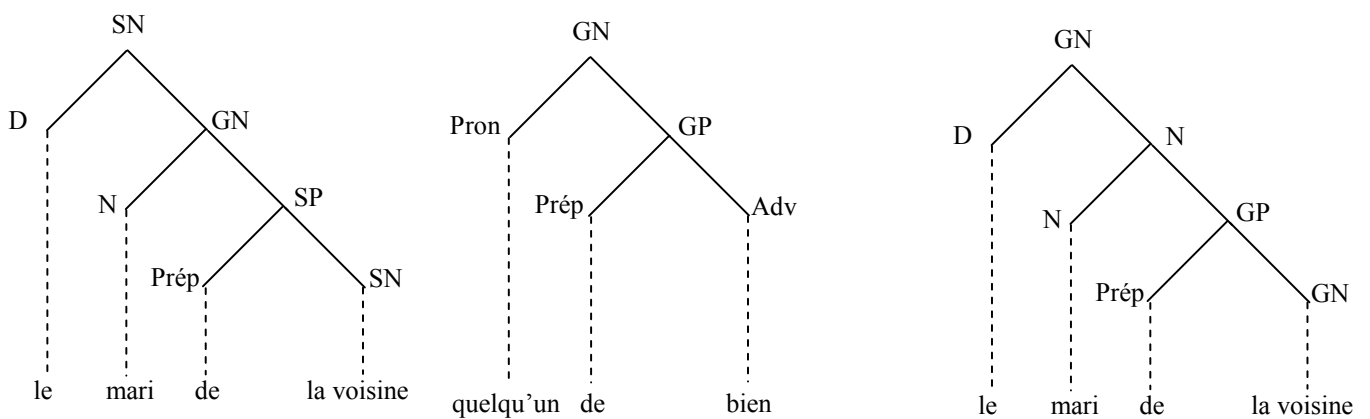
## 2.4. Le groupe adverbial (GAdv) ou syntagme adverbial (SAdv)

Le groupe adverbial est un adverbe ou une suite de mots comportant un adverbe, qui en est la tête, équivalant à un adverbe : (*Il vient me voir*) *plus souvent que toi*. L'adverbe sélectionne les adverbes susceptibles de le modifier (on ne dit pas \* *très parfois* comme on dit *très souvent*), de même que les constructions dans lesquelles il peut : on a *heureusement qu'il est là* et non \* *malheureusement qu'il est là*, (*il a*) *énormément de chance* et non \* (*il a*) *essentiellement de chance* (dans *énormément de chance*, *énormément (de)* est considéré

comme un déterminant quantitatif : un adjectif indéfini, au même titre que *beaucoup (de)*, *peu (de)*, *trop (de)*, etc.). Notons que *conformément*, qui a la forme d'un adverbe, ne peut cependant être analysé comme tel, puisqu'il est nécessairement suivi d'un complément (prépositionnel) : *conformément à* ; on le rangera donc plutôt dans les prépositions, ou locutions prépositives (*\*J'ai agi conformément*, *\*J'ai conformément agi*, *J'ai agi conformément à la loi*).

## 2.5. Le groupe prépositionnel (GP) ou syntagme prépositionnel (SP)

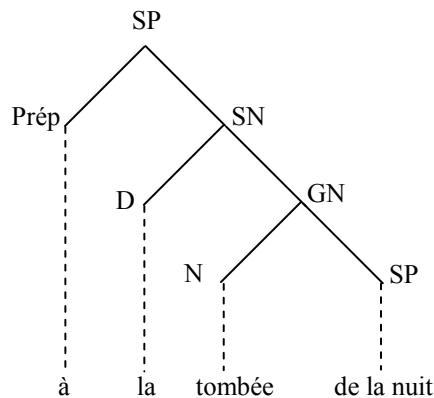
Le groupe prépositionnel est une préposition ou un groupe de mots comportant une préposition, qui en est la tête, équivalant à une préposition : (*il a plu*) *avant votre arrivée* / *avant*. La préposition sous-catégorise et sélectionne ses modifieurs : dans *avant midi*, *avant* peut être spécifié par *bien*, *longtemps*, *une heure* (*bien avant (midi)*, *longtemps avant (midi)*, *une heure avant (midi)*, etc.), ce qui n'est pas le cas de *à* dans *à midi* (*\* bien à (midi)*, etc.). La préposition sous-catégorise et sélectionne également ses compléments : on a *avant la tombée de la nuit* et *avant que la nuit tombe* mais seulement *à la tombée de la nuit* (*\* à (ce) que la nuit tombe*).



## 2.6. L'emboîtement des groupes ou syntagmes dans la phrase

Les exemples pris précédemment pour illustrer la notion de « groupe » ou « syntagme » montrent qu'un groupe peut en contenir un autre, lequel peut en contenir un autre, etc. Ainsi le GN *quelqu'un de bien* comporte le pronom *quelqu'un* et le GP *de bien*

(formé de la préposition *de* et de l'adverbe *bien*) ; de même, le GN *le mari de la voisine* inclut le GP *de la voisine*, constitué de la préposition *de* et du GN *la voisine*. La deuxième schématisation fait apparaître la même étiquette GN : l'une, la plus haute, correspondant à *le mari de la voisine*, l'autre (la plus basse), correspondant à *mari* seulement. Ce problème justifie que l'on utilise les deux dénominations SN et GN pour distinguer entre les niveaux ; on peut convenir que SN désigne l'unité la plus large, GN l'unité l'unité intermédiaire, et N le nom lui-même. C'est donc « syntagme » que l'on retiendra désormais pour désigner l'unité la plus vaste <sup>1</sup> :



### Exercice 1

Dans la brève suivante (journal *Libération*), d'une part vous donnerez la nature de chacun des mots, d'autre part vous relèverez le SN et le SV constituant chacune des deux phrases. Puis vous décomposerez les deux syntagmes formant la phrase de la brève elle-même.

#### **Le Brésil envoie des émissaires à Londres**

Des émissaires du gouvernement brésilien sont arrivés à Londres pour enquêter sur le meurtre, le 22 juillet dans le métro, de leur compatriote Jean-Charles de Menezes par la police britannique.

<sup>1</sup> Une autre notation consiste à dire que *mari* est N, *mari de la voisine* N| (« N barre ») et *le mari de la voisine* N|| (« N deux barres »).

*Exercice 2*

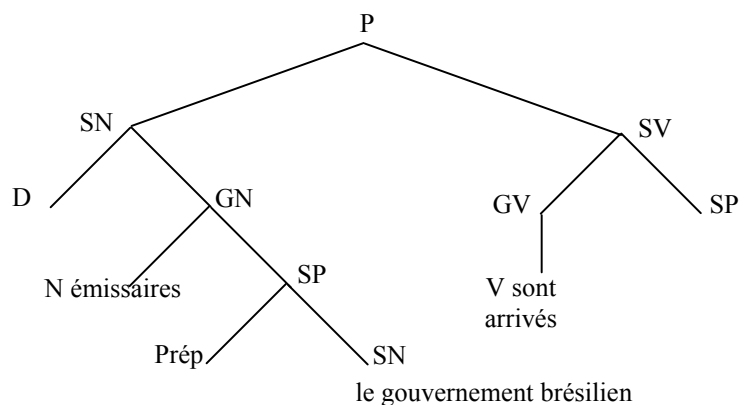
Repérez les prépositions et les groupes prépositionnels du texte suivant (journal *L'Indépendant*) :

**Le conseil du jour****Que faire en cas de tornade ?**

Une tornade est un phénomène brutal, à ne pas confondre avec un cyclone qui est beaucoup plus étendu et qui ne se produit que dans les zones tropicales. C'est un tourbillon de vent qui se déplace à grande vitesse en balayant sur son passage une bande étroite de quelques dizaines, voire quelques centaines de mètres, généralement sans chute d'eau.

Face à ce phénomène ayez les bons réflexes : abritez-vous dans une maison, éloignez-vous des vitres. À défaut, couchez-vous dans un fossé, loin des arbres et des objets susceptibles de vous heurter. Sachez que la voiture n'est pas un bon refuge. Placez vos bras sur votre tête. Attendez la fin de la tornade pour sortir de votre refuge. Ce sont souvent des phénomènes aussi courts que subits.

En conclusion, sauf dans le cas de phrases minimales telles que *Léa dort*, les syntagmes montrent que l'organisation d'une phrase ne consiste pas en la succession de mots mais en niveaux hiérarchisés articulés les uns aux autres : dans *Les émissaires du gouvernement brésilien sont arrivés à Londres*, le fait que (*le*) *gouvernement brésilien* soit à côté de *sont arrivés* n'est pas pertinent (le verbe s'accorde avec *des émissaires*) ; structurellement, les deux ne sont pas au même niveau, ce que fait apparaître la représentation « en arbre » (où c'est *les émissaires* qui est au même niveau que *sont arrivés*) :



## 2.7. La cohésion des syntagmes

Un syntagme rassemble des mots solidaires, ce qui se voit au fait que c'est ensemble, en bloc, qu'ils commutent avec un seul mot ; ainsi, dans la phrase *Des émissaires du gouvernement brésilien sont arrivés à Londres*, c'est le groupe *des émissaires du gouvernement brésilien* qui peut commuter avec *ils*, et non, seulement, *des émissaires* par exemple (\* *Ils du gouvernement brésilien*), et il en irait de même pour le pronom-subordonnant relatif *qui* : *qui sont arrivés à Londres* et non \* *qui du gouvernement sont arrivés à Londres* ni \* *qui brésilien sont arrivés à Londres*. Pareillement, c'est *à Londres*, et non seulement *Londres*, que l'on peut cliticiser par *y* ou qui serait remplacé par le pronom-subordonnant relatif *où* : *(ils) y sont arrivés*, *où ils sont arrivés*, ou bien encore que l'on pourrait « cliver » à l'aide de *c'est... que* : *c'est à Londres qu'ils sont arrivés*, ou qui répondrait à la question *où ?* : (*Où sont-ils arrivés ? – À Londres / \* Où sont-ils arrivés ? – Londres*).

Des tests tels que la cliticisation, la relativation, le clivage, la question, montrent que la suite de mots forme un syntagme, une unité syntaxique, un « constituant » – c'est pourquoi on parle à leur propos de « tests de constituance ».

### Exercice 3

Commentez la définition suivante, extraite de *La grammaire nouvelle et le français* de A. Souché (Paris, Nathan, 1957) :

« Le sujet du verbe. Le verbe est le noyau, le mot essentiel de la proposition ; mais c'est le sujet qui en est le point de départ : il désigne la personne qui fait l'action ou qui se trouve dans l'état exprimé par le verbe. Ex. *Roland* appelle à son secours... Tous les *preux* étaient morts. »

## 3. La définition syntaxique de la phrase

La phrase (canonique) est minimalement constituée d'un SN et d'un SV, tels que le verbe (tête du SV) s'accorde en nombre et en personne avec le nom ou le pronom (tête du SN). Dans le discours (autrement dit dans la communication effective), une phrase est toujours munie d'un « type », c'est-à-dire associée à un « acte de langage » : elle a pour

fonction ou bien de déclarer quelque chose (type déclaratif), ou bien de poser une question (type interrogatif), ou bien de donner un ordre (type impératif), ou bien de manifester un point de vue en même temps qu'elle déclare quelque chose (type exclamatif) :

- (1)*a.* Tu viens. (je constate)
- b.* Tu viens ? / Viens-tu ? / Est-ce que tu viens ? (j'interroge)
- c.* Viens ! (je demande / j'exige / je prie)
- d.* Tu viens ?! (je m'indigne ou je me réjouis ou je m'étonne)

### 3.1. Phrase et type de phrase

Tels qu'on vient de les définir (c'est-à-dire uniquement par le sens), les types ne permettent pas de caractériser la phrase dans la mesure où l'on peut aussi bien déclarer quelque chose, poser une question, donner un ordre ou s'exclamer par le biais de formulations qui ne sont pas reconnues comme des phrases par la grammaire :

- (2)*a.* De la confiture. (je constate)
- b.* Quelle confiture ? (j'interroge)
- c.* Confiture ! (j'exige / je commande)
- d.* La confiture ?! (je m'indigne ou je m'étonne)

Pour que les types permettent de caractériser la phrase en tant qu'unité syntaxique, il faut par conséquent les définir eux-mêmes de manière syntaxique. Ainsi, si l'on revient au corpus (1), le type déclaratif se marque par l'ordre SN-SV et une certaine intonation ou une certaine ponctuation – description qui ne convient pas à (2.a) où l'on n'a pas de structure SN-SV. Le type interrogatif en (1.b) se concrétise soit par la postposition du SN relativement au verbe, soit par l'addition de *est-ce que* à SN-SV, ce qui ne peut s'appliquer à (2.b) : \* *Est-ce que de la confiture ?*. Le type impératif en (1.c) se reconnaît à l'absence de SN, qui ne peut concerner (2.c).

Ce que l'on vient de définir pour (1) en opposition à (2) vaudrait également pour (3) où, d'un point de vue sémantique, on a aussi des phrases à valeur interrogative ou à valeur injonctive – mais, structurellement, syntaxiquement, il s'agit de phrases déclaratives :

- (3)*a.* Je voudrais savoir si Paul viendra.
- b.* Tu manges ta soupe (je te prie).

Inversement en (4.a), on a une phrase de structure impérative même si l'intention est de demander un renseignement, et en (4.b) une phrase de structure interrogative même si elle revient à énoncer une certitude :

(4)a. Dis-moi quelle heure il est.

b. Que serais-je sans toi ? (= je ne serais rien sans toi)

On pourrait tenir le même raisonnement à propos de la forme négative : (5.a) et (5.b) peuvent être équivalents du point de vue du sens, mais la négation qui caractérise la phrase en tant qu'unité syntaxique, c'est celle qui prend la forme *ne... pas (plus, jamais...)* de part et d'autre du verbe conjugué :

(5)a. Pas de confiture !

b. Je n'ai pas de confiture. / Il n'y a plus de confiture.

En résumé, on peut caractériser la phrase du point de vue syntaxique par sa propriété d'être déclarative, interrogative, impérative ou négative à la condition de définir ces types ou forme de manière structurale et non sémantique (par exemple : l'interrogation marquée par *est-ce que* ou la négation par *ne... pas*).

#### *Exercice 4*

Jusqu'ici, on a brièvement décrit l'impératif en parlant de suppression du sujet (*Tu viens / Viens*). Montrez à partir du corpus suivant que cette description est insuffisante.

(6)a. Je vais faire ma toilette.

b. Tu vas faire ta toilette.

c. Il va faire sa toilette.

d. Nous savons nous taire.

e. Vous êtes sage.

f. Tu dois partir vers 18 heures.

g. Vous pouvez sortir de table.

#### *Exercice 5*

Jusqu'ici, on a brièvement décrit le type interrogatif en disant qu'il pouvait se manifester par la postposition du sujet (*Tu viens / Viens-tu*). Montrez à partir du corpus suivant que cette description est insuffisante.

- (7)a. Quelqu'un vient.
- b. Quelqu'un a frappé.
- c. Marie est d'accord.
- d. Les professeurs ont protesté.

### 3.2. Phrase et enchâssement

On dit qu'une phrase est « enchâssée » dans une autre lorsqu'elle lui est greffée par subordination (donc par le biais d'un complémenteur – voir chapitre II) et occupe alors une fonction dans la phrase qui la reçoit (dite « phrase matrice »). Ainsi, le verbe *voir* sous-catégorise un complément nominal dans *Je vois une étoile* mais une phrase peut aussi occuper cette position, par exemple *Il y a du monde*, le complémenteur *que* permettant à l'enchâssement de s'opérer : *Je vois qu'il y a du monde*. Il en va de même avec *Jean vient*, que l'on peut enchâsser à l'aide de *si* ou *quand* en position de complément du verbe *ignorer* dans *Elle ignore si Jean vient* ou *Elle ignore quand Jean vient*.

Si l'on reprend la comparaison entre la phrase (canonique) de structure déclarative (1.a) et la non-phrase (2.a), on observe que seule la phrase est susceptible d'enchâssement :

- (8)a. Je vois que tu viens.
- b. Elle ignore si tu viens / quand tu viens.
- c.\*Je vois que de la confiture.
- d.\*Elle ignore si de la confiture / quand de la confiture.

#### *Exercice 6*

Dans le texte suivant (journal *Le Canard enchaîné*), vous énumérerez les unités susceptibles d'être des phrases selon le critère de la ponctuation (une phrase peut s'achever par un point (éventuellement point d'interrogation, point d'exclamation, point virgule) ou deux points, trois points ; vous vérifierez s'il s'agit de phrases au sens syntaxique du terme (en appliquant les critères que vous connaissez) :

#### **Armstrong, tu te fends la poire...**

L'investigation journalistique est plus qu'un art : c'est une ascèse, une discipline qui demande une patience de moine copiste. Parfois les enquêtes mettent des années à aboutir : voyez celle de notre confrère « L'Équipe » à propos de Lance Armstrong. Il aura fallu attendre ce mois d'août 2005 pour s'apercevoir, échantillons d'urine à l'appui, que le champion cycliste « maître absolu du cyclisme moderne » se serait dopé à l'EPO en... 1999.



« **Après un long, minutieux et rigoureux travail d'enquête, « L'Équipe » en produit aujourd'hui les preuves. Elles sont confondantes. Elles nous affligent** », écrit l'éditorialiste du quotidien sportif.

Saluons donc sans réserve et sportivement le travail du confrère. Ces fières révélations ne risquent plus de tuer la poule aux œufs d'or. S'agirait-il d'un scoop soigneusement planifié ? Loin de nous cette idée. Le confrère s'en défend en affirmant que l'issue de son enquête « **s'est révélée être postérieure d'un mois au septième sacre d'Armstrong sur les Champs-Élysées et à sa retraite sportive** ». Les analyses n'ont en effet commencé qu'en décembre 2004. Leur synthèse s'est terminée en ce mois d'août 2005.

Ouf ! À un mois près, c'était la catastrophe industrielle pour la pub, les sponsors, la presse écrite, la télé, le tourisme, les villes-étapes... Sans compter le coup au moral de la nation : Armstrong chargé comme une mule ? Qui l'eût cru ?

### 3.3. Phrase simple... et moins simple

Il est généralement admis – à juste titre – que la phrase simple est de forme SN-SV (où le verbe du SV, conjugué, s'accorde en nombre et en personne avec le SN) ; il se trouve toutefois des cas où une phrase « simple » (au sens que l'on vient de définir) ne constitue pas une phrase indépendante :

- (9)a. Tu bouges, tu es mort.
- b. Elle a beau faire, elle ne me convaincra pas.
- c. Il ferait beau, je sortirais.
- d. Dans la salle, les uns criaient, les autres pleuraient.

En (9.a), on n'a pas affaire à une simple juxtaposition (comme ce serait le cas par exemple dans *(D'abord) tu ouvres la porte, (ensuite) tu regardes s'il y a quelqu'un...*) : il y a une dépendance entre les deux phrases de part et d'autre de la virgule qui fait qu'on ne peut pas comprendre l'une sans l'autre (= « si tu bouges, je te tue ») – autrement dit la phrase complète inclut une double structure SN-SV. Il en va de même en (9.b) et (9.d) où, d'ailleurs, *Elle a beau faire* ni *Dans la salle, les uns criaient* respectivement ne peuvent pas constituer seuls une formulation autonome. En (9.a) comme en (9.b), on est donc obligé de parler d'une phrase (et non de deux qui seraient juxtaposées) quoiqu'on ait l'association de deux structures de type SN-SV. Semblablement, (9.c) n'est pas une simple énumération de faits successifs, comme dans la situation où l'on imaginerait une vie idéale (*dans ce pays merveilleux, il ferait toujours beau, je sortirais chaque jour me promener, on n'aurait pas besoin de manteau,*

etc.) : une dépendance est établie entre l'éventualité de la sortie et celle du beau temps (= « s'il faisait beau, je sortirais ») telle que *il ferait beau* est indissociable de *je sortirais* et réciproquement. Cette dépendance se marque au fait, en particulier, que, par opposition à la simple juxtaposition, on ne peut pas changer le temps des verbes (ainsi, *Tu bougeras, tu seras mort* n'a plus le même sens que (9.a), et de même *Il fera beau, je sortirai* ne se comprend plus comme une hypothèse).

Si, donc, on a bien affaire à une unité où deux séquences SN-SV sont étroitement solidaires, ne vont pas l'une sans l'autre, le problème est que les critères retenus pour définir la phrase au sens syntaxique ne permettent pas de justifier cette analyse unitaire : ni (9.a), ni (9.b), ni (9.c), ni (9.d) ne peuvent se voir précéder de *est-ce que* ni (9.a) ou (9.c) être enchâssées, et de surcroît *avoir beau* ne connaît pas de forme négative :

(10)a.\*Est-ce que tu bouges, (est-ce que) tu es mort ?

\*Je t'avertis que tu bouges, tu es mort.

b.\*Est-ce qu'elle a beau faire, (est-ce qu') elle ne me convaincra pas ?

??Je t'assure qu'elle a beau faire, elle ne me convaincra pas.

\*Elle n'a pas beau faire, elle me convaincra / ne me convaincra pas.

c.\*Est-ce qu'il ferait beau, je sortirais ?

\*Je pense qu'il ferait beau, je sortirais.

d. ?? Est-ce que, dans la salle, les uns criaient, les autres pleuraient ?

?? Dans la salle, les uns ne criaient pas, les autres pleuraient / ne pleuraient pas.

En conclusion, s'il est possible de donner une définition syntaxique de la phrase simple (à un verbe conjugué), en termes de constitution syntagmatique, d'une part, et de propriétés telles que de pouvoir se voir associer un type ou une forme (négative) ou d'être enchâssable, d'autre part, on découvre une unité en quelque sorte intermédiaire entre la phrase simple et le texte (vu comme une succession de phrases syntaxiquement autonomes les unes des autres), qu'illustrent les cas (9.a, b, c, d), où l'on ne peut pas parler de simple juxtaposition puisque les deux phrases simples juxtaposées sont en fait dépendantes l'une de l'autre, complémentaires. Certains linguistes réservent à ce cas de figure le terme de *discours*, terme qui n'est cependant pas le plus approprié du fait que ce mot est déjà polysémique, pouvant désigner aussi soit l'actualisation concrète de la langue (ce qui est susceptible d'être produit dans les diverses situations de communication, à l'écrit et à l'oral), soit ce qui révèle la

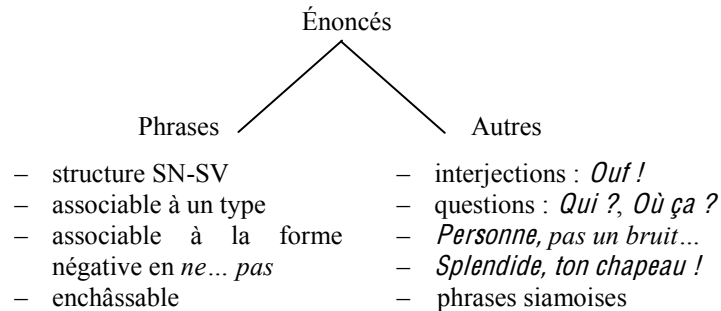
présence du locuteur dans ce qu'il énonce (par exemple *je, ici, maintenant* relèvent alors du discours). On adoptera le terme « phrases siamoises », par allusion au fait que des siamois ne peuvent pas être séparés l'un de l'autre<sup>2</sup>.

### Exercice 7

Vous procéderez à l'analyse logique de cette réflexion d'Agatha Christie :

*Le rêve de toute femme devrait être d'épouser un archéologue. Parce que plus on vieillit, plus il vous aime.* (Agatha Christie)

La définition syntaxique que l'on s'est donnée de la « phrase » empêche d'utiliser le terme à propos de ce que les grammaires classiques appellent « phrase nominale » ou « phrase averbale », comme dans (*Il entra dans la maison.*) *Personne, pas un bruit...* On admettra que la communication se manifeste par des « énoncés », parmi lesquels il y a des phrases et d'autres types de formulation qu'il resterait à classer et à nommer plus précisément :



### Corrigé des exercices

↳ *Exercice 1* : dans la première phrase *Le Brésil envoie des émissaires à Londres*, on a successivement *le*, déterminant (article défini) ; *Brésil*, nom (propre) ; *envoie*, verbe ; *des*,

<sup>2</sup> Marie Savelli, dans sa thèse « *Contribution à l'analyse macro-syntaxique : les constructions siamoises de type Plus V1 Plus V2* » (1993) , a créé la dénomination « valence siamoise » ou « construction siamoise » pour désigner les corrélations de type *Plus je te vois, plus je t'aime*.

déterminant (article indéfini) ; *émisaires*, nom ; *à*, préposition ; *Londres*, nom (propre). On peut se poser la question de savoir si, dans *le Brésil*, l'article fait ou non partie du nom propre (comme dans *Le Mans*, *La Rochelle*, *Les Andelys*) ; du fait qu'il est commutable, on répondra par la négative : *Nous voulons un Brésil prospère* (vs \* *Nous voulons un Mans prospère* / *Nous voulons un Le Mans prospère*), *Nous n'aimons pas ce Brésil vendu aux enchères* (vs \* *Nous n'aimons pas cette Rochelle vendue aux enchères* / *Nous n'aimons pas cette La Rochelle vendue aux enchères*). La phrase se décompose immédiatement en deux syntagmes : le SN *le Brésil*, et le SV *envoie des émisaires à Londres* (on pourrait commuter *le Brésil* avec *il* et *envoie des émisaires à Londres* avec *stagne*).

Ce corrigé fait l'économie de la justification de l'analyse de la « nature » des mots, c'est-à-dire de leur classement dans telle ou telle classe ou catégorie : N, Déterminant, Adjectif, etc. Mais nous avons vu dans les chapitres précédents quels critères syntaxiques et morphologiques sont susceptibles d'être avancés pour justifier cette analyse – profitez de cette occasion pour vérifier que vous les savez parfaitement.

Dans la brève elle-même, on a successivement *des*, déterminant (article indéfini) ; *émisaires*, nom ; *du*, préposition *de* + article défini (« article contracté ») ; *gouvernement*, nom ; *brésilien*, adjectif ; *sont arrivés*, verbe (= le verbe *arriver* au passé composé) ; *à*, préposition ; *Londres*, nom (propre) ; *pour*, préposition ; *enquêter*, verbe ; *sur*, préposition ; *le*, déterminant (article défini) ; *meurtre*, nom ; *le*, déterminant ; *22*, adjectif (numéral) ; *juillet*, nom ; *dans*, préposition ; *le*, déterminant (article défini) ; *métro*, nom ; *de*, préposition ; *leur*, déterminant (adjectif possessif) ; *Jean-Charles de Menezes*, nom (propre) ; *par*, préposition ; *la*, déterminant (article défini) ; *police*, nom ; *britannique*, adjectif. Dans *le 22 juillet*, on a considéré que *22* est une sorte d'abréviation pour *vingt-deuxième jour de* : il ne s'agit pas du déterminant car si c'était le cas, le nom se serait mis au pluriel (comme dans *22 élèves* par exemple). La phrase se décompose immédiatement en deux syntagmes : le SN *des émisaires du gouvernement brésilien*, et le SV *sont arrivés à Londres... par la police britannique*.

Le SN a pour tête *émisaires*, précédé d'un déterminant et complété d'un SP, qui comporte lui-même une préposition et un SN (cf. *figure 1*).

Le SV a pour tête *sont arrivés* et comporte en outre le SP *à Londres* et le SP *pour enquêter sur le meurtre, le 22 juillet dans le métro, de leur compatriote J.-C. de M., par la police britannique* (cf. *figure 2*).

Le SP en *pour* a pour tête la préposition *pour*, suivie d'un verbe qui a lui-même un SP complément introduit par *sur* (cf. *figure 3*).

figure 1

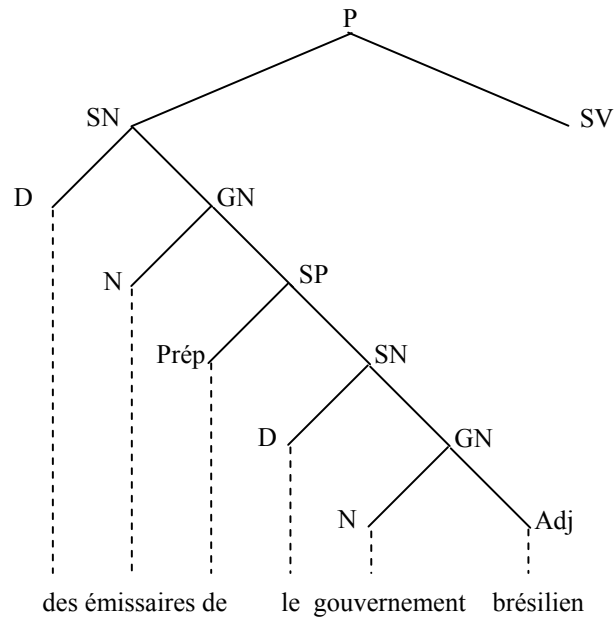


figure 2

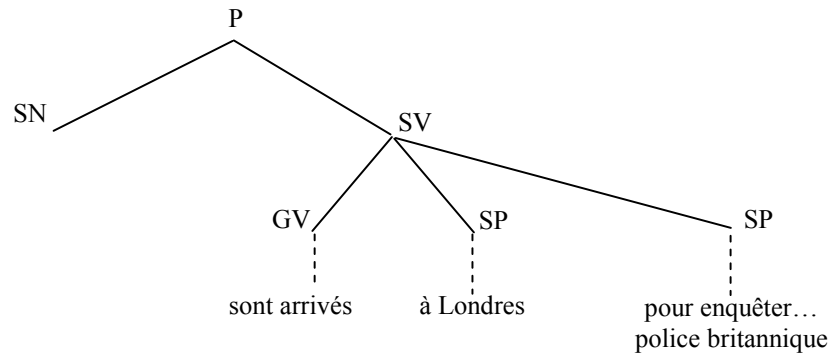


figure 3

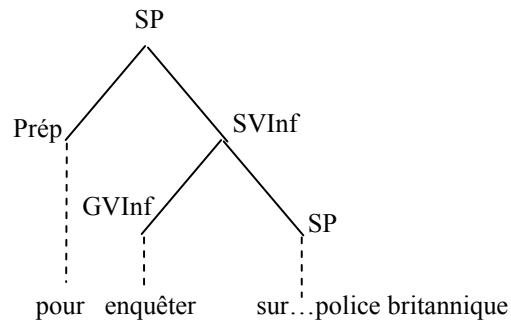
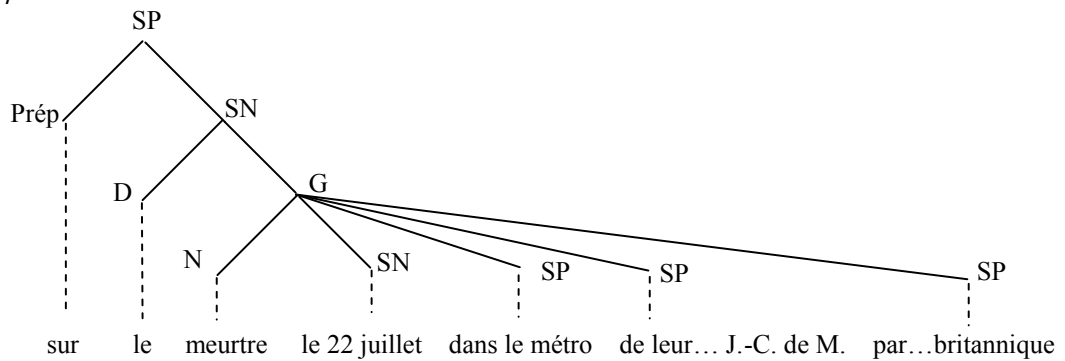


figure 4



Le SP en *sur* est formé de la tête *sur* suivie d'un SN complément, dont le N tête (*meurtre*) est lui-même complété par un SN (*le 22 juillet*), un SP (*dans le métro*), un SP (*de leur compatriote J.-C. de M.*), un SP (*par la police britannique*) (cf. figure 4).

✦ Exercice 2 : *du jour* (dans *le conseil du jour*) est un SP dont la tête est *de* (avec *le jour* comme SN complément) ; *en cas de tornade* (*en* + SN), *de tornade* (*de* + N) ; *à ne pas confondre... tropicales* (*à* + SVinf), *avec un cyclone... tropicales* (*avec* + SN), *dans les zones tropicales* (*dans* + SN).

*de vent, à grande vitesse, en balayant... sans chute d'eau, sur son passage, de quelques dizaines... mètres, sans chute d'eau.*

*face à ce phénomène* (*face à* est une locution prépositive), *dans une maison, de + les vitres, à défaut* (ici, la locution a statut adverbial), *dans un fossé, loin de + les arbres et de + les objets, de vous heurter.*

*sur votre tête, de la tornade, pour sortir... refuge, de votre refuge.*

On veillera à ne pas confondre *des*, article indéfini (*ce sont souvent des phénomènes aussi courts que subits*) et *des*, « article contracté » amalgamant la préposition *de* et l'article défini (*éloignez-vous des vitres* – cf. *éloignez-vous de ces vitres, de vos vitres* –, *loin des arbres* – cf. *loin de ces arbres, loin de tout arbre*). L'article indéfini *des* sera commutable avec *un* (et non *d'un*), *ces*, à l'inverse de l'article contracté, qui le sera avec *de la, de ces* (la préposition *de* subsiste alors).

✦ Exercice 3 : on observe que le terme « proposition » est employé ; il est désormais réservé à l'indication du sens de la phrase et nous ne l'utiliserons pas ici. Deuxième remarque : la fonction de sujet reçoit une définition uniquement sémantique (nous avons abordé cette question dans les chapitres précédents), elle n'est pas caractérisée par des propriétés syntaxiques. Troisième remarque : dans le second exemple, c'est le nom *preux* qui est mis en gras pour illustrer la notion de « sujet », or, si l'on applique les tests de constituance, c'est le groupe *tous les preux* qui y répond et par conséquent doit se voir analyser comme tel :

–cliticisation : *Ils étaient morts.*

–clivage : *Ce sont tous les preux qui étaient morts.*

–relativisation : (*Roland regardait tous les preux*) *qui étaient morts.*

–question : *Qui était mort ? – Tous les preux.* (et non \* *Qui était mort ? – Preux.*)

- ↳ *Exercice 4* : d'une part tout sujet n'est pas susceptible de se prêter à l'expression de l'impératif – ni la 1<sup>e</sup> personne du singulier *je* (6.a), ni la 3<sup>e</sup>, qu'elle soit du singulier ou du pluriel, du féminin ou du masculin (6.c) – ; d'autre part, la morphologie du verbe n'est pas toujours celle de l'indicatif : *nous savons* mais *sachons* (6.d), *vous êtes* mais *soyez* (6.e), et de même *nous avons* mais *ayons* – ici le radical est celui du subjonctif ; enfin, il y a des verbes qui n'admettent pas la mise à l'impératif : \* *Dois partir vers 18 heures !*, \* *Pouvez sortir de table !*, \* *Puissiez sortir de table !*. On remarquera également le passage (orthographique) du *Tu vas* à *Va*, *Tu chantes* à *Chante*, etc. – le *-s* se rétablissant en cas de complément clitique *en* ou *y* : *Vas-y*, *Chantes-en*.
- ↳ *Exercice 5* : la postposition du sujet ne vaut que pour les clitiques (*Vient-il ?*, *Vient-on ?*, *Es-tu d'accord ?*, *Ai-je protesté ?*) et elle est assortie à l'écrit d'un trait d'union reliant le verbe conjugué et le sujet. Dans les autres cas (pronom non clitique comme *quelqu'un*, ou bien nom ou syntagme nominal comme *Marie*, *les professeurs*), le syntagme nominal reste devant le verbe conjugué, et est relayé par le clitique correspondant après lui (ce que les grammaires classiques appellent « inversion complexe ») : on n'a pas \* *Vient quelqu'un* comme *Vient-il* mais *Quelqu'un vient-il* et de même *Quelqu'un a-t-il frappé*, *Marie est-elle d'accord*, *Les professeurs ont-ils protesté*.
- ↳ *Exercice 6* : on retiendra pour les soumettre aux tests les suites de mots terminées par un point (qui peut être d'interrogation ou d'exclamation), deux points ou trois points – l'analyse va confirmer ou non s'il s'agit de phrases au sens syntaxique du terme.

a) *Armstrong, tu te fends la poire...* Interr : *Est-ce que, Armstrong, tu te fends la poire ?*, Négation : *Armstrong, tu ne te fends pas la poire...* Enchâssement : *Je vois que, Armstrong, tu te fends la poire...*<sup>3</sup>. Les tests s'appliquent : la séquence (a) est bien une phrase, au sens syntaxique du terme.

b) *L'investigation journalistique est plus qu'un art* : Interr : *Est-ce que l'investigation journalistique est plus qu'un art ?* Négation : *L'investigation journalistique n'est pas plus qu'un art*. Enchâssement : *Je crois que l'investigation journalistique est plus qu'un art*. La séquence (b) est bien une phrase, au sens syntaxique du terme.

c) *C'est une ascèse, une discipline qui demande une patience de moine copiste*. Interr : *Est-ce que c'est une ascèse, une discipline qui demande une patience de moine*

<sup>3</sup> On ne peut pas tester l'Impératif par suppression du SN sujet si celui-ci est à la 3<sup>e</sup> personne.



*copiste ?* Négation : *Ce n'est pas une ascèse, une discipline qui demande une patience de moine copiste.* Enchâssement : *Je pense que c'est une ascèse, une discipline qui demande une patience de moine copiste.* La séquence (c) est bien une phrase, au sens syntaxique du terme.

d) *Parfois les enquêtes mettent des années à aboutir.* Interr : *Est-ce que parfois les enquêtes mettent des années à aboutir ?* Négation : *Parfois, les enquêtes ne mettent pas des années à aboutir.* Enchâssement : *J'ignore si parfois les enquêtes mettent des années à aboutir.* La séquence (d) est bien une phrase, au sens syntaxique du terme.

e) *Voyez celle de notre confrère « L'Équipe » à propos de Lance Armstrong :* ici, on n'a pas une structure canonique (la phrase n'est pas déclarative mais impérative) et les tests de l'interrogation et de l'enchâssement ne s'appliquent pas (tous s'appliquent en revanche si l'on établit le SN sujet *vous*, donc la structure canonique SN-SV).

f) *Il aura fallu attendre ce mois d'août 2005 pour s'apercevoir, échantillons d'urine à l'appui, que le champion cycliste « maître absolu du cyclisme moderne » se serait dopé à l'EPO en...* Les tests s'appliquent : (interr) *Est-ce qu'il aura fallu [...]* (négation) *Il n'aura pas fallu [...]*, (enchâssement) *On se demande s'il aura fallu [...]* Cependant, nous savons bien intuitivement que la phrase ne peut s'achever par *en* (préposition qui n'admet justement pas de complément □) : ici, les trois points ne marquent pas la fin d'une phrase (mais la mise en relief du complément de la préposition).

g) *Après un long, minutieux et rigoureux travail d'enquête, « L'Équipe » en publie aujourd'hui les preuves.* Interr : *Est-ce que, après un long, minutieux et rigoureux [...]* Négation : *Après [...], « L'Équipe » n'en publie pas aujourd'hui [...].* Enchâssement : *On constate qu'après un long, minutieux et rigoureux [...].* La séquence (g) est bien une phrase, au sens syntaxique du terme.

h) *Elles sont confondantes.* Interr : *Est-ce qu'elles sont confondantes ?* Négation : *Elles ne sont pas confondantes.* Enchâssement : *On voit qu'elles sont confondantes.* La séquence (h) est bien une phrase, au sens syntaxique du terme.

i) *Elles nous affligent », écrit l'éditorialiste du quotidien sportif.* Les tests s'appliquent et pourtant la virgule ici marque la séparation entre deux phrases. Remarquons que la seconde n'est pas canonique puisqu'elle est de structure SV (*écrit*) – SN (*l'éditorialiste du quotidien sportif*) : de fait, elle se prête mal aux tests de

l'interrogation (?? *Est-ce qu'écrit l'éditorialiste du quotidien sportif* (?), et de l'enchâssement (?? *Je vois qu'écrit l'éditorialiste du quotidien sportif*).

j) *Saluons donc sans réserve et sportivement le travail du confrère* : la structure n'est pas canonique (la phrase, impérative, n'a pas de SN sujet) et ne supporte ni le test de l'interrogation ni celui de l'enchâssement.

k) *Ces fières révélations ne risquent plus de tuer la poule aux œufs d'or* (la phrase est déjà négative). Interr : *Est-ce que ces fières révélations [...]*. Enchâssement : *On dit que ces fières révélations [...]*. La séquence est bien une phrase, au sens syntaxique du terme.

l) *S'agirait-il d'un scoop soigneusement planifié ?* La phrase n'est pas de structure canonique (le SN sujet est postposé) et ne se prête ni au test de l'interrogation ni à celui de l'enchâssement.

m) *Loin de nous cette idée*. Interr : \* *Est-ce que loin de nous cette idée ?* Négation : (impossible de situer *ne... pas*). Enchâssement : \* *Nous prétendons que loin de nous cette idée*. Le fait que les tests ne peuvent pas s'appliquer corrobore l'observation de la séquence, qui n'est pas de forme SN-SV et donc ne constitue pas une phrase au sens syntaxique du terme.

n) *Le confrère s'en défend en affirmant [...] retraite sportive*. Interr : *Est-ce que le confrère s'en défend en affirmant [...] ?* Négation : *Le confrère ne s'en défend pas en affirmant [...]*. Enchâssement : *Je crois que le confrère s'en défend en affirmant [...]*. La séquence (n) est bien une phrase au sens syntaxique du terme.

o) *Les analyses n'ont en effet commencé qu'en décembre 2004*. Interr : *Est-ce que les analyses [...] ?* Négation : *Les analyses n'ont pas en effet [...]*. Enchâssement : *Il me semble que les analyses n'ont en effet [...]*. La séquence (o) est bien une phrase au sens syntaxique du terme.

p) *Ouf !* Aucun des tests ne peut s'appliquer et l'expression (c'est une interjection) n'a d'ailleurs pas la structure canonique SN-SV.

q) *À un mois près, c'était la catastrophe industrielle pour [...] les villes-étapes...* Interr : *Est-ce que, à un mois près, c'était la catastrophe [...]* ? Négation : *À un mois près, ce n'était pas la catastrophe [...]*. Enchâssement : *On dit qu'à un mois près,*

*c'était la catastrophe [...]*. La séquence (q) est bien une phrase au sens syntaxique du terme.

r) *Sans compter le coup au moral de la nation* : Interr. \* *Est-ce que sans compter le coup au moral de la nation ?* Négation impossible à établir à l'aide de *ne... pas*. Enchâssement : \* *Je crois que sans compter le coup au moral de la nation*. La séquence (r) n'est pas une phrase au sens syntaxique du terme (elle n'est d'ailleurs pas de structure SN-SV).

s) *Armstrong chargé comme une mule ?* Aucun des tests ne s'applique (et la séquence n'est d'ailleurs pas de structure canonique, ne possédant pas de verbe conjugué) : \* *Est-ce que Armstrong chargé comme une mule ?* \* *Armstrong ne chargé pas comme une mule.* \* *Je crois que Armstrong chargé comme une mule.* La séquence (s) n'est pas une phrase au sens syntaxique du terme.

t) *Qui l'eût cru ?* Ici, on a bien une structure SN (*qui*) – SV (*l'eût cru*) mais de type interrogatif – donc non canonique – si bien que ni le test de l'interrogation, ni celui de l'enchâssement, ne s'appliquent : \* *Est-ce que qui l'eût cru ?*, \* *On se demande si qui l'eût cru.*, \* *Elle croit que qui l'eût cru.*

*Exercice 7* : l'analyse dite « logique » consiste à décomposer une phrase selon les « propositions » (dans les termes traditionnels) dont elle est formée – du fait que nous n'utilisons pas, en syntaxe, le terme de *proposition* (pour le réserver au sens véhiculé par la phrase), nous parlerons de *phrases* (constituant une autre phrase). L'exemple soumis montre que la ponctuation ne suffit pas à définir une phrase, comme on le voit souvent affirmé (cf. « une phrase commence par une majuscule et se termine par un point »), puisque c'est un point qui sépare la « principale » (*Le rêve de toute femme devrait être d'épouser un archéologue.*) et la « subordonnée » (ou « enchâssée ») introduite par *parce que* (*Parce que plus on vieillit, plus il vous aime.*), que l'on dirait classiquement « complément circonstanciel de cause ». Dans la subordonnée, on observe qu'il y a deux verbes conjugués, ce qui devrait conduire à la conclusion que l'on a affaire à deux phrases : *plus on vieillit + plus il vous aime*. Mais cette analyse n'est pas possible car les deux forment une unité indissociable : on ne peut pas en supprimer une, comme ce serait le cas normalement dans une juxtaposition (par exemple, dans *On vieillit, il ne vous aime plus.*, la partie *On vieillit* peut former une

phrase autonome, indépendante, de même que la partie *Il ne vous aime plus* : chacune possède un verbe, peut être précédée de *Est-ce que*, ou mise à la forme négative si elle ne l'est pas déjà, ou enchâssée (*Il pense qu'on vieillit, Elle croit qu'il ne vous aime plus*). Mais dans l'exemple à analyser, l'adverbe *plus* qui commence chacune des phrases établit une corrélation entre les deux, qui fait qu'elles sont solidaires, inséparables (on ne peut pas dire seulement *Plus on vieillit*, ou seulement *Plus il vous aime*). La subordonnée en *parce que* comporte donc une phrase (bien qu'il y ait deux verbes conjugués), laquelle est formée de ce que nous avons appelé deux phrases « siamoises ».

## FIN DU COURS SUR LES CATEGORIES

### Indications bibliographiques

Pour chaque point abordé ici, prenez connaissance de ce qu'en disent les grammaires de référence (toutes ne présentent pas les phénomènes linguistiques de la même manière) : vous devez vous habituer à les consulter et à les manipuler de manière à ce qu'elles deviennent des outils facilement accessibles. Commencez par les deux suivantes :

Grevisse, M. & Goosse, A. (2008) *Le Bon Usage*, Bruxelles, De Boeck & Larcier, Editions Duculot (14e édition).

Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R. (2010) *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF (5e édition).

Pour vous tester en vous amusant (excellent jeu de société pour les dimanches pluvieux !), voyez si vous êtes capables de répondre aux questions proposées par :

Englebert, A. (2002, rééd. 2004) *300 QCM de grammaire française*, Bruxelles, De Boeck & Larcier, Editions Duculot, coll. « Guillemets ».

Mercier-Leca, F. (2010) *35 questions de grammaire française – exercices et corrigés*, Paris, Armand Colin (2e édition).